

Varennnes sur Loire

AUTOMNE/HIVER

2020



LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.varenessurloire.fr



AMÉNAGEMENT
Loire Chavigny

p.22



ABP
ENERGIES

06.50.17.58.62 / 02.49.19.06.03


• Plomberie / Sanitaire
• Chauffage
• Climatisation
• Électricité

RÉNOVATION - NEUF - DÉPANNAGE

VARENNES SUR LOIRE
abpenergies.49@gmail.com

GALLARD THIERRY

Taille de pierre
Maçonnerie



9, rue de l'Etang
49730 Varennes sur Loire
Tél : 06 76 46 38 42
thierry.gallard0404@orange.fr



Toutes distances  7/7

Ambulances - VSL - Taxis

Ambulances Saumuroises

235, route de Fontevraud | Z.A. La Prée Bertain
49400 SAUMUR | 49730 VARENNES-SUR-LOIRE

Tél. 02 41 38 22 76



AUDREY COIFF S.T. TIC

Coiffure et esthétique

11 rue de la Loire
49730 Varennes-sur-Loire

02 41 51 77 11

BOUCHERIE



GAUFRETEAU Nicolas

1 bis Place du jeu de Paume | boucherie.gaufreteau@orange.fr
49730 VARENNES SUR LOIRE | 09 67 76 28 90

Domaine de la Brèche
DEPUIS 1973

Domaine de la Brèche - Etang de la Brèche
5, impasse de la Brèche - RD952
49730 Varennes-sur-Loire

Tél. +33 (0)241 512 292 - Fax +33 (2)241 512 724
contact@domainedelabreche.com - www.domainedelabreche.com



KALIFROID

Froid et Climatisation

Bruno TALLUAU
Tél. 07 86 14 31 46
kalifroid49@gmail.com

20 rue des petits champs 49730 VARENNES SUR LOIRE



C. Coulbary

Taille de pierre
Aérogommage

Restauration
Création
Entretien

49730 VARENNES-SUR-LOIRE - 07 68 04 21 22
c.coulbary@hotmail.com

VENTE ET RÉPARATION DE MACHINES AGRICOLES ET MOTOCULTURE

Ets HUET 2M

Des pros à votre service

ZA Prée Bertain
49730 Varennes sur Loire
02 41 38 94 32
huet2m@wanadoo.fr
www.huet2m.com





- Motoculture
- Outillage
- Boulonnerie
- Pièces d'usure
- Pièces d'arrosage
- Batterie
- Huiles
- Filtres
- Vêtements

Depuis 1983 **MARSILLE Alain** Agréé en maintenance et mise en service

- Plomberie, chauffage toutes énergies
- Electricité et bio-électricité
- Energie solaire et assainissement

10, rue la Croix des Noues
49730 Varennes sur Loire
alainmarsille@orange.fr
www.chauffage49-marsille.com

02 41 51 79 54



TOP GARAGE

Mécanique
Carrosserie
Dépannages...
Réparations
toutes marques

GARAGE DU JEU DE PAUME

ZA Prée Bertain
49730 VARENNES-SUR-LOIRE
Tél. 02 41 51 72 19

CREATION COIFFURE

Edith TRASTET

14, rue de la Maréchalerie
49730 Varennes sur Loire

02 41 67 51 55





Gilles TALLUAU
Maire de Varennes-sur-Loire

Édito



Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle formule du bulletin municipal. Nous espérons que cette publication vous plaira ; nous l'avons souhaitée plus lisible, dynamique et colorée.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour les éditions à venir. Très bonne lecture ! 📖

La commission communication

Chers Varennaises et Varennais,

L'épidémie de la COVID-19 continue de sévir et je tiens à vous assurer de mon soutien ainsi que celui de toute l'équipe municipale. Nous adressons particulièrement nos pensées les plus chaleureuses à tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par la maladie et leur témoignons toute notre compassion.

Les règles sanitaires et le nouveau confinement qui nous sont imposés sont des contraintes parfois difficiles à suivre et à accepter. Nous devons tout d'abord porter le masque, pour certains toute la journée. Nous devons également garder nos distances et réduire la fréquence de nos relations sociales, alors qu'en ces temps troublés, nous avons tous besoin de côtoyer nos familles et amis. Nous devons enfin sans cesse faire preuve de prudence en respectant scrupuleusement les gestes barrières. Je salue tous les efforts que vous faites au quotidien et je vous encourage à les poursuivre pour le bien de tous. La situation nous y oblige.

Néanmoins, comme toutes les communes de France, nous devons continuer notre route. Au cours des douze derniers mois, nous avons vu l'accomplissement de trois projets majeurs pour notre commune : la rénovation énergétique de notre école, la construction de la salle de musique (pour les répétitions comme pour l'enseignement musical) et enfin, le réaménagement de l'espace Chavigny. Ce dernier chantier sécurise l'entrée sud du bourg tout en présentant un cadre naturel propice à la promenade, avec des jeux pour les enfants, des stationnements supplémentaires adaptés mais aussi un verger partagé, qui, je l'espère dans un futur proche, accueillera des daims.

Comme dans tous les dossiers que nous mettons en œuvre, nous avons fait notre possible pour obtenir des subventions, à hauteur de près de 50 % des montants investis. Le reste à charge pour la commune a donc dû être financé par l'emprunt. En octobre 2019, le remboursement intégral d'un des deux emprunts en cours s'est achevé ; il a donc été possible d'emprunter à nouveau, comme l'avait voté le conseil municipal précédent, et ce à un taux historiquement bas. Le nouvel emprunt contracté pour ces trois réalisations n'alourdit que très peu l'endettement par habitant et permet, tout en conservant un niveau d'épargne suffisant, de répartir équitablement l'effort sur les générations actuelles et futures.

Plus que jamais, la ligne de conduite que nous avons choisi de suivre, avec mes adjoints et les services municipaux, reste de chercher à maîtriser les dépenses de fonctionnement. Il est en effet primordial de veiller à faire face aux coûts liés à la crise sanitaire et à la baisse des moyens financiers alloués par l'État (dotation annuelle en baisse de 65 000 €). Tout ceci impose au conseil municipal et aux nombreuses commissions une vigilance de tous les instants.

Dans un contexte économique très tendu, il me semble indispensable de continuer à soutenir toutes les entreprises de la commune, surtout celles qui, fortement impactées par les conditions sanitaires, sont freinées dans leur activité et confrontées à une perte de chiffre d'affaires.

Nos associations, si dynamiques en temps normal, sont tout aussi touchées par l'annulation de nombreuses manifestations. Cette situation inédite pénalise leurs ressources, pourtant nécessaires à l'animation de la vie sociale de notre commune. Le conseil municipal et moi-même sommes à leurs côtés et à leur écoute.

La commune elle-même a dû renoncer à la location de la salle des loisirs et à l'organisation de certains rassemblements, comme le repas des aînés. Nous en sommes tous très peînés, ces événements rythmant nos vies année après année. Nos anciens recevront tout de même, comme traditionnellement au mois de décembre, un colis gourmand distribué par l'équipe municipale. Ce lien privilégié avec nos aînés doit être préservé quoi qu'il arrive. La cérémonie du 11 novembre, comme celle du 8 mai, ont dû se tenir en comité restreint.

N'oublions pas ceux qui prennent soin de nous. On compte aujourd'hui, sur le territoire communal, une vingtaine de professionnels de santé attentifs à notre bien-être (14 à la maison de santé et 6 à la pharmacie). Sans leurs précieux conseils et leur grande implication, nous ne serions pas aussi bien armés pour affronter ensemble cette crise tant sanitaire que sociale. Je tiens à les remercier vivement pour le dévouement dont ils font preuve depuis des mois.

Pour terminer, l'actualité de notre pays, déjà marquée par cette situation exceptionnelle, s'est trouvée à nouveau fragilisée par des journées noires. Le terrorisme a fait de nouvelles victimes, notamment en la personne de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine. Un hommage lui a été rendu lors du dernier conseil municipal. Je tiens à rappeler que les enseignants permettent à tous les enfants de France, quelles que soient leur religion, leurs origines sociales et géographiques, d'accéder aux valeurs de notre République. Au sein d'une école ouverte à tous initiant à la liberté d'expression, les enseignants donnent à leurs élèves les clés de lecture de notre monde, afin de lutter contre l'obscurantisme qui naît dans la tête de certains. Je leur apporte tout mon soutien dans leur rôle, essentiel à la société.

Un proverbe français dit qu'«il n'est point de bonheur sans nuage». Laissons passer ce gros nuage au-dessus de nos têtes et protégeons-nous, ensemble, de la pluie qui tombe en attendant des jours ensoleillés.

Chères Varennaises, chers Varennaï, chers amis, je vous souhaite une très bonne lecture et vous invite à profiter de chaque moment de joie qui vous sera offert.

Gilles TALLUAU
Maire de Varennes-sur-Loire

- SOMMAIRE -

-05- CONSEIL / COMMISSIONS

-06- EN BREF

-08- FINANCES

-09- VIE POLITIQUE

-11- VIE ASSOCIATIVE

- 11. CO-LIBRIS BIBLIOTHÈQUE
- 12. LA JOIE DE VIVRE
- 12. ATELIER DE VARENNES
- 13. COMITÉ DES FÊTES
- 13. DANSE VARENNAISE
- 13. DON DU SANG
- 14. LES AMIS DE L'ORGUE
- 15. MUSIC'A VARENNES
- 15. ÉCOLE DE MUSIQUE
- 16. CIRCA THÉÂTRE
- 17. ANCIENS COMBATTANTS
- 17. MAISON DE LA NATURE & CHASSE
- 18. RAVI
- 18. APE
- 19. ÉCOLE URBAIN FARDEAU
- 19. AFR VIVADO
- 20. VARENNES LOISIRS NATURE
- 20. TENNIS CLUB VARENNAIS
- 21. ESVV

-22- LOIRE CHAVIGNY

-26- INFOS DIVERSES

- 26. COORDINATION AUTONOMIE
- 26. ADMR
- 27. AIDES AU LOGEMENT
- 27. HAIES BOCAGÈRES
- 28. FIBRE OPTIQUE
- 29. RENFORCEMENT DE LA LEVÉE

-30- CONSEIL MUNICIPAL

- 30. DU 27 NOVEMBRE 2019
- 31. DU 21 JANVIER 2020
- 31. DU 10 MARS 2020
- 33. DU 03 JUIN 2020
- 33. DU 09 JUIN 2020
- 33. DU 22 JUILLET 2020
- 36. DU 23 SEPTEMBRE 2020
- 38. DU 21 OCTOBRE 2020

-40- VIE ÉCONOMIQUE

-42- SANTÉ & SOCIAL

Bulletin d'informations
municipales réalisé par la
commission communication de
la mairie de Varennes-sur-Loire

Directeur de publication :

Gilles Talluau

Rédaction :

Commission communication

Création, mise en page :

Ignis communication

Crédits photos :

Mairie de Varennes-sur-Loire

Tirage :

1000 exemplaires

Impression :

Imprimerie Kméléon

Imprimé sur papier PEFC

MAIRIE

22 place du jeu de Paume

49730 Varennes-sur-Loire

Tél. 02 41 51 72 29

mairie-sg.varennes-sur-loire@orange.fr

www.varennessurloire.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le samedi de 8h30 à 12h



Gilles TALLUAU
Maire

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



Christiane LANGÉ
1^{ère} adjointe



Jean-Luc JOULIN
2^e adjoint



Christine JOUSSELIN
3^e adjointe



Daniel POIRIER
4^e adjoint



Sylvie BELLANGER
5^e adjointe



Gaëlle BILLARD
Conseillère



Laurent DINAND
Conseiller



Jean-Claude DOUAUD
Conseiller



Sylvie GLET
Conseillère



Dominique GOURIER
Conseiller



Eric JAMET
Conseiller



Samuel LECHAT
Conseiller



Peggy LEFIEF
Conseillère



Marietta LUCAS
Conseillère



Patrice MOËNS
Conseiller



Chantal RÉQUILLARD
Conseillère



Brigitte SAINT-CAST
Conseillère



Didier TABOURIER
Conseiller

LES COMMISSIONS

VOIRIE - FOSSÉS - SIGNALISATION - AGRICULTURE

JOULIN Jean-Luc (VP)
GOURIER Dominique
JAMET Éric
JOUSSELIN Christine
LECHAT Samuel
MOËNS Patrice
POIRIER Daniel

ENFANCE - JEUNESSE

JOUSSELIN Christine (VP)
BELLANGER Sylvie
LEFIEF Peggy
LUCAS Marietta
RÉQUILLARD Chantal

BÂTIMENTS - URBANISME - ACCESSIBILITÉ - ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - COMMERCES - ARTISANAT

POIRIER Daniel (VP)
BILLARD Gaëlle
GLET Sylvie
JOULIN Jean-Luc
LUCAS Marietta
MOËNS Patrice
RÉQUILLARD Chantal
SAINT-CAST Brigitte

MAPA (MARCHÉS PUBLICS A PROCÉDURE ADAPTÉE)

LANGÉ Christiane (VP)
JOUSSELIN Christine
MOËNS Patrice
POIRIER Daniel
TABOURIER Didier

BUDGET

LANGÉ Christiane (VP)
BILLARD Gaëlle
LUCAS Marietta
TABOURIER Didier
SAINT-CAST Brigitte

COMMUNICATION

JAMET Éric (VP)
BELLANGER Sylvie
BILLARD Gaëlle
DINAND Laurent
GLET Sylvie
LUCAS Marietta
SAINT-CAST Brigitte

CIMETIÈRE

JOUSSELIN Christine (VP)
BELLANGER Sylvie
DINAND Laurent
DOUAUD Jean-Claude
GLET Sylvie
LUCAS Marietta

ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

SAINT-CAST Brigitte (VP)
DINAND Laurent
GOURIER Dominique
JOULIN Jean-Luc
JOUSSELIN Christine
LECHAT Samuel
MOËNS Patrice
POIRIER Daniel
RÉQUILLARD Chantal

LOISIRS - CULTURE - TOURISME - VIE ASSOCIATIVE - ÉVÉNEMENTIEL

BELLANGER Sylvie (VP)
DINAND Laurent
DOUAUD Jean-Claude
GLET Sylvie
JAMET Éric
LEFIEF Peggy
LUCAS Marietta
TABOURIER Didier



ÉGLISE

L'allée centrale de l'église a retrouvé son lustre d'antan

La réhabilitation de l'allée centrale de l'église Saint-Martin a été inaugurée lundi 2 décembre 2019, en présence du maire Gilles Talluau, des élus, du prêtre de la paroisse, l'abbé Slavek Glodzik, de Gérard Beaumont, conseiller technique du Grand saumurois pour la Fondation du Patrimoine et de sa chargée de mission, Laure Queulvée.

La réhabilitation est parfaitement réussie grâce au travail minutieux de l'artisan tailleur de pierre Jean-Baptiste Robet. Il a transformé l'allée précédente, qui était en béton, en raccordant au carrelage ancien de nouvelles dalles en pierre de Magny venues de Bourgogne, pour un résultat harmonieux.

Une souscription avait été lancée pour financer ce projet estimé à 12 530 €. Finalement, grâce aux dons des particuliers, de la Fondation du Patrimoine, de la Direction régionale des affaires culturelles, du Club Mécène et de la Région, 15 152 € ont été récoltés. Les 2 103 € en réserve seront destinés, si la nouvelle équipe municipale le décide, à la restauration de la façade de l'Église.



SALLE DES LOISIRS

Au cours de cette année, la salle des loisirs a connu une bonne cure de jeunesse.

Le parquet a été changé et l'étanchéité de la toiture entièrement refaite.

Les toilettes ont été repeintes, ainsi que le fond de scène.

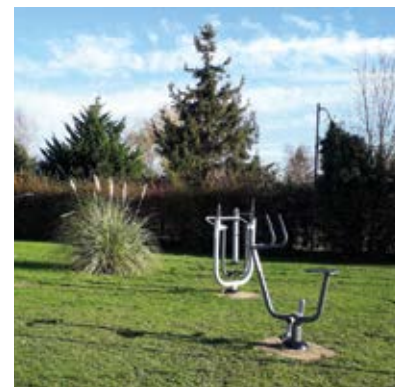
Elle attend donc de pied ferme et, nous l'espérons, le plus rapidement possible, le retour des nombreuses manifestations culturelles, festives ou familiales auxquelles elle est habituée !



ÉCOLE

Vingt-deux jeunes Varennais en route pour le collège

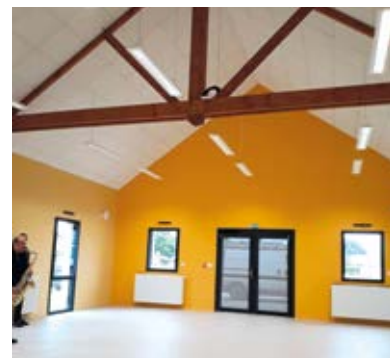
Les vingt-deux élèves de CM2 de l'école primaire Urbain Fardeau ont intégré les classes de sixième à la rentrée de septembre. Comme tous les ans, la municipalité a offert, à chacun d'entre eux, un dictionnaire ainsi qu'un manuel d'anglais et un livre de poche pour les accompagner dans cette étape importante de leur vie scolaire. La fête de l'école ayant été annulée en raison de la pandémie, le nouveau conseil municipal ainsi que de nombreux parents, représentés également par l'Amicale des parents d'élèves, assistaient fin juin à cette joyeuse cérémonie.



AGRÈS FITNESS EXTÉRIEURS

Depuis début septembre, une douzaine d'agres sont à la disposition de tous derrière la salle des sports près du City Stade et entre les deux cours de tennis.

SALLE ET ÉCOLE DE MUSIQUE



Remise des clés aux représentants de la MAV (Music'A Varennes) et au directeur de l'école de musique en attendant une inauguration prochaine.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts.





LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

TRAVAUX LOIRE/CHAVIGNY

Montant total initial voté par délibération du 18 avril 2018 :

636 070 € HT, soit **763 284 € TTC**.

Aménagements supplémentaires décidés par le conseil municipal : enfouissement des colonnes de PAV (Points d'Apport Volontaire) avec préformes béton, extension de l'éclairage public à la place de Chavigny, création d'un réseau d'eaux pluviales dans cette zone.

Montant global des travaux : **699 211 € HT**, soit **839 053 € TTC**

RÉSERVE FINANCIÈRE

Excédent financier 2019 cumulé **526 475 €**

POPULATION VARENNAISE

source Insee

Année	Population totale au 1 ^{er} janvier
2020	1879
2019	1897
2018	1914
2017	1934
2016	1937
2015	1938
2014	1932

BUDGET 2020

Le budget 2020, qui a été voté exceptionnellement cette année le 9 juin, est équilibré à 1,8 million d'euros. Tout en étant extrêmement prudent, il nous permet tout de même de rester à un bon niveau d'investissement.

Les efforts que nous avons pu engager au niveau des dépenses de fonctionnement, notamment la meilleure maîtrise des frais d'entretien du patrimoine varennais et le non-remplacement d'un agent communal, permettront dès 2021 de mieux réguler la masse salariale de notre commune.

En revanche, nous avons souhaité maintenir notre niveau de soutien financier aux associations ; notre taux de subventions attribuées au tissu associatif local reste le même que l'année passée.

Nous avons, par ailleurs, enregistré une nouvelle baisse des dotations de l'état. Au cours des quatre derniers exercices, notre dotation globale de fonctionnement a ainsi été réduite de près de 12 %.

De plus, comme vous le savez, afin de ne pas pénaliser les Varennais, nos taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 4 ans.

Malgré ces obstacles, les efforts réalisés permettent à nos finances d'être excédentaires et d'envisager l'avenir avec des projets.

Ci-dessous le tableau représentant l'encours de la dette.

2019 - En €/hab.	commune	national
Encours de la dette	520 €	597 €
Annuité : remboursement lié aux emprunts et autres dettes	35 €	73 €

Tous les documents officiels sont consultables par tous en mairie.

«Soyez sûr que nous travaillons afin de présenter une feuille de route qui soit toujours prudente et contrôlée, tout en étant ambitieuse.»

Christiane LANGÉ
Adjointe aux finances



LE MOT DE L'OPPOSITION

Élu de la liste «Varennes-sur-Loire Notre Passion» et soutenu par un groupe de femmes et d'hommes se sentant concernés par l'avenir de notre Commune, je m'inscrirai dans une démarche de propositions constructives, et non, dans une opposition systématique lors des réunions de conseil municipal et des différentes commissions.

Début mars 2020, nous vous avons informés de la situation financière de la Commune qui est malheureusement très endettée. Le Conseiller du Trésor Public, lors du vote du budget primitif, le 9 juin dernier, a précisé que l'endettement est supérieur à la moyenne nationale des Communes de même strate.

En effet, un premier emprunt à été fait pour la Maison de la santé puis un autre de 900 000,00 €, pour financer la liaison «Loire Chavigny» sur les années 2019/2020, limitent les marges de manœuvres financières jusqu'en 2028 (date d'expiration du 1^{er} emprunt). La différence, entre ces deux projets, est que les loyers de la Maison de santé compensent les annuités tandis que pour l'aménagement de la liaison «Loire Chavigny», elle ne générera aucune recette mais des frais supplémentaires pour l'entretien et les modifications éventuelles (voir la nouvelle intersection, très dangereuse, à l'entrée Sud du bourg).

Le projet initial de cet aménagement validé en réunion de conseil municipal du 17/01/2018 pour un montant total des travaux estimé à 626 070,00 € s'est considérablement alourdi pour atteindre, à la date du 24/09/2020 la somme de 839 053,99 €, soit une plus-value de 212 983,99 €.

La situation financière est d'autant plus préoccupante que le projet de lotissement de «l'Ouche Maréchal» refait surface pour un coût estimatif supérieur à 1 million d'euros (avec une réserve financière de 185 000,00 €, voir budget primitif 2020).

Un historique de ce projet a été présenté aux élu(e)s le 23/09/2020, avec malheureusement une omission de certaines informations indispensables pour entreprendre sereinement de nouvelles négociations. Il serait préférable, et souhaitable, que ce dossier soit transmis à la commission «Urbanisme» pour ne pas alimenter le feuilletton, par voie de presse, qui serait préjudiciable à la réalisation de ce lotissement.

À la rentrée de septembre 2019 (fermeture d'une classe), le nombre d'élèves était de 183 et l'Adjointe au Maire, au cours de la séance de conseil municipal du 22/07/2020, nous indiquait que le prévisionnel pour la prochaine rentrée était de 171 élèves, avec éventuellement 5 enfants supplémentaires. Début septembre 2020, Monsieur le Maire (lors de sa rentrée scolaire) indiquait dans la presse locale que l'école accueillait 11 enfants supplémentaires par rapport à la rentrée 2019.

Comment peut-on avoir une augmentation du nombre d'élèves sachant que la population varennaise est en chute : en 2008 > 1 948 habitants, en 2014 (début du mandat de M. Talluau) > 1 934, en 2019 > 1 816 et en 2020 > 1 806.

Ces chiffres nous seront confirmés par le recensement de la population qui aura lieu en janvier 2021. Cette perte d'habitants entraîne une baisse des dotations de l'État.

Conscients de la situation de notre commune, un groupe de femmes et d'hommes se mobilisent pour créer une association, afin de continuer la dynamique née de la campagne électorale. Les objectifs sont : apporter un soutien logistique, de conseil et contribuer à la mise en œuvre du programme écologique, social et démocratique. L'association est ouverte à tout citoyen désirant adhérer pour soutenir le travail au sein du conseil municipal.

Patrice MOENS

élu de la liste Varennes-sur-Loire notre passion



SPIRULINE

Spiral des Sables, la spiruline près de chez vous !

Amandine Lecrenais, agronome spécialisée dans les cultures aquatiques, cultive la spiruline depuis fin mars 2020, au 6 rue des sables, après avoir construit sa ferme pendant un an.

Mais qu'est-ce que la spiruline ?

C'est un organisme microscopique d'eau douce (cyanobactérie) souvent confondu avec une algue ; elle est comestible et excellente pour la santé. Grâce à sa composition nutritionnelle sans équivalent, la spiruline nourrit, stimule, détoxifie et rééquilibre l'organisme. Idéale en cas de fatigue, de stress ou de tendance à tomber souvent malade, la spiruline est bonne pour tous, petits et grands, sportifs ou pas, bien portants ou moins (sur avis médical).

Comment la mange-t-on ?

Elle se consomme séchée, sous forme de petites brindilles appelées paillettes, à raison d'une cuillère à café bombée par jour pendant au moins un mois, avec un jus de fruit ou sur une salade, un yaourt ou une tartine de fromage frais. Elle peut être prise en cure à l'automne et au printemps par exemple ou toute l'année, comme tout aliment.



Amandine vous accueille à la ferme (6, rue des sables) le vendredi entre 14h et 16h d'octobre à mai (17h-19h de juin à septembre) pour la vente directe et la visite guidée. Il est possible de venir à un autre moment sur rendez-vous (06 01 79 45 92). Pour suivre l'actualité de Spiral des Sables et en savoir plus sur les multiples vertus de la spiruline, vous pouvez vous abonner aux pages Facebook et Instagram de l'entreprise !



➕ SUIVEZ-NOUS SUR

f Facebook @spiraldessables
 Instagram @spiral_des_sables



VISITE

Le sous-préfet est venu à Varennes-sur-Loire en janvier 2020 rencontrer le maire et ses adjoints, avant une visite de l'école, de la cantine, de la maison de santé puis la rencontre avec un producteur local.



MOBILIER URBAIN

Au mois de juin, les abribus, les abris du cimetière, les bancs et les poubelles ont été repeints. Merci aux agents techniques pour cette réalisation qui rénove et redonne une cohérence au mobilier urbain de la commune.



CO-LIBRIS BIBLIOTHÈQUE

► BIBLIOTHÈQUE : DES LIVRES DÉCONFINÉS AVEC LES LECTEURS

À raison de deux permanences par semaine, avec un protocole sanitaire adapté, les bénévoles répondent présents pour vous accueillir et vous conseiller dans vos choix.

Les livres ont été confinés bien assez longtemps et nous avec... Nous avons pu rouvrir la bibliothèque en juin avec un protocole adapté et ce, avec grand plaisir ! Voici comment nous nous y prenons :

- deux bénévoles par permanence le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h (à venir le mardi),
- désinfection de la couverture des ouvrages, mis de côté plusieurs jours avant d'être rangés,
- lavage des mains à l'entrée (gel hydroalcoolique ou savon dans les sanitaires) et masque obligatoire,
- désinfection des zones de contact en fin de permanence.

PARCOUREZ LE MONDE GRÂCE À LA LECTURE !

La porte reste ouverte à tous, pour emprunter au choix : romans français

et étrangers, policiers, vécus, DVD, BD, revues, albums, romans ou documentaires adultes et jeunesse. Nous continuons à acheter des nouveautés, suggérées par les lecteurs ou suivant l'actualité littéraire (voir photo). N'hésitez pas à partager vos envies de lecture !

Il est aussi possible de trouver des auteurs que vous aimez dans une autre bibliothèque et de faire venir quelques livres via la navette. Se déplaçant de village en village pour transporter les commandes des lecteurs, elle a repris du service.

Les animations reprennent progressivement : le 17 octobre, une dizaine d'enfants a pu découvrir des applications numériques dans le cadre de Rendez-vous contes.

SACS SURPRISES POUR NOËL

Au printemps, tout le monde prenait ses marques et les lecteurs n'ont pas pu rentrer immédiatement dans les locaux. Nous avons commencé à proposer des sélections par mail. Pour les enfants,

nous choisissons un album, une BD, une revue : de belles (re)découvertes pour tous !

En décembre, nous renouvellerons l'expérience en proposant des sacs avec un contenu à découvrir à la maison, pour les enfants et les adultes.

Difficile de planifier nos prochaines animations mais les projets sont là ! Suivant la situation, nous prévoyons : une dictée dans la salle des fêtes, une balade contée dans les rues de Varennes par une conteuse professionnelle, des actions auprès des enfants et enseignants de la petite section au CM2 (si besoin, la bibliothèque se déplacera à l'école avec des outils d'animation adaptés).

Abonnement gratuit jusqu'à 26 ans, puis 10 € par an, valable dans toutes les bibliothèques du réseau Imagin'R.

➕ PLUS D'INFOS

Gaëlle BILLARD

varennes-point-lecture@orange.fr

02 41 38 23 12



LA JOIE DE VIVRE

▼ DÉROULEMENT AVEC LA COVID

Après plusieurs mois d'interruption, le club du mercredi après-midi et la gym d'entretien du jeudi ont repris au mois de septembre. Je remercie M. le Maire, qui après avoir obtenu l'aval de la préfecture, nous a autorisés à reprendre ces activités. Les participants, peu nombreux, sont très heureux de se retrouver.

L'application rigoureuse des règles sanitaires (gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire, distanciation, utilisation de son matériel personnel en gym) permet d'éviter les risques. Sur la directive de la fédération départementale, un registre a également été ouvert afin de mentionner les noms des adhérents participant à chaque activité.

Les manifestations prévues jusqu'à la fin de l'année 2020 semblent compromises, voire annulées...

Malgré tout, je vous souhaite à toutes et tous de passer de belles fêtes de fin d'année, en famille, avec des amis. Je vous présente également tous mes meilleurs vœux pour 2021.

Robert GROLLEAU,
Président

DATES 2021

12/02 - 01/10

Concours de belote - salle des loisirs

14/02 - 24/05 - 07/11

Thé dansant - salle des loisirs

09/06

Banquet

(salle 120 personnes salle des loisirs)



ATELIER DE VARENNES

L'Atelier de Varennes est une association de loisirs créatifs (travaux d'aiguilles, cartonnage, encadrement, cuisine, peinture, pergamano).

Le nombre d'adhérents pour la saison 2019/2020 était de 52.

Dans le contexte actuel, l'Atelier de Varennes ne reprendra ses activités que lorsque l'autorisation administrative sera délivrée.

Néanmoins, nous accueillerons celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

LE BUREAU EST COMPOSÉ DE :

- Présidente : Marie AUGÉY
- Secrétaire : Françoise IMBERT
- Secrétaire adjointe : Annie BOULOUJIN
- Trésorière : Marie-Annick CONTART

 **PLUS D'INFOS**
Marie AUGÉY
06 31 70 95 84

COMITÉ DES FÊTES

Suite à notre assemblée générale du 3 mars 2021, le bureau se compose ainsi :

Président : Alain LECHAT
Vice-présidente : Valérie VENNEVIER
Secrétaire : Martine TIJOU
Secrétaire adjointe : Patricia BICHON
Trésorière : Murielle CHAPU
Trésorier Adjoint : Christophe BOUSSEREAU
Membres du bureau : Sandrine MAGAULT,
 Nadège PONCHARREAU, Bruno CHAPU

Membres du comité : Chantal LECHAT, Malika CHAPU, Alain GAIGNON, Fabienne GODINEAU, Jean-Pierre PROUST, Aurore GAIGNON, Jean-Claude FLORIAU, Thierry GALLARD, Jean-Paul TAN, Dominique TIJOU, Daniel POIRIER et bienvenue aux deux nouveaux membres Hervé TIXIER et Thomas MILLERAND.

En espérant vous retrouver pour nos prochaines manifestations sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Alain LECHAT

Président du comité des fêtes

MANIFESTATIONS 2021

25 AVRIL + repas des aînés
23 MAI + assemblée & vide-grenier
12 JUIN + tablée varenaise
25 JUILLET + fête des battages & vide-grenier
09 OCTOBRE + soirée bénévoles

DANSE VARENAISE

Danser tous ensemble

La danse varenaise vous accueille tout au long de l'année ; cette association vous propose une multitude de danses en couple ou solo (en ligne), de la danse country et de la zumba.

L'association n'a pas pu reprendre la saison en danse country et de salon suite à la fermeture de la salle des loisirs ; seule la section zumba est active tous les jeudis de 19h15 à 20h15 dans la salle des sports. Nous espérons que la saison pourra recommencer dès que les conditions sanitaires le permettront.

Nous comptons sur nos anciens adhérents et souhaitons que de nouveaux danseurs rejoignent l'association qui mettra tout en œuvre afin que chacun prenne du plaisir.

Le bureau reste à votre disposition pour des renseignements complémentaires, sinon vous pouvez consulter le site de l'association à l'adresse suivante :

[➔ HTTPS://DANSEVARENNES.WORDPRESS.COM](https://dansevareennes.wordpress.com)

PLUS D'INFOS
 Alain PETAS
 06 98 68 81 50

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DU PAYS ALLONNAIS

RECOMMANDATIONS ET DATES POUR LES COLLECTES

Pour changer le monde de demain, il faut changer les comportements d'aujourd'hui.

Les collectes sont maintenues malgré la covid 19 en respectant les consignes d'hygiène et de distanciation, il est préférable de s'inscrire par internet. La collation est restreinte mais indispensable (assiette

garnie de biscuits, compote, jus de fruits).
 Prochaines dates des collectes 2021 :

Mercredi 6 janvier à Brain-sur-Allonnes

Mercredi 28 avril à Allonnes

Jeudi 5 août à la Breille-les-Pins

Mercredi 13 octobre à Varennes-sur-Loire

Un donneur averti en vaut deux !



PLUS D'INFOS
 Lydia GALERNEAU



LES AMIS DE L'ORGUE DE VARENNES-SUR-LOIRE

Varennnes sur Loire

Grâce aux amis de l'orgue, des concerts à votre porte tout au long de l'année. Haut les cœurs et nous l'espérons pour bientôt, bas les masques !

L'année 2020 a été marquée par des annulations à répétition, pour la raison que nous connaissons. Toutefois les Amis de l'Orgue préparent une belle année 2021, remplie de nombreuses occasions de se retrouver, nous l'espérons, au sein de l'église Saint Martin de Vertou.

Nos représentations musicales associent le plus souvent notre orgue aux voix de chanteurs solos ou de chorales, mais également à d'autres instruments.

Notre programme 2021 est annoncé plus riche que jamais, composé de 4 représentations entre la fin du mois de mars et automne ; Nous vous invitons à nous rejoindre pour voyager « musicalement » avec des artistes chanteurs et musiciens... Corses, vannetais, angevins ou néerlandais.

Dès maintenant, nous serions heureux de vous accueillir parmi les membres de notre association.

Une participation annuelle de 5 € vous sera demandée, nous permettant de vous proposer chaque année de nouveaux programmes et vous permettant de bénéficier du tarif préférentiel, réservé à nos adhérents, lors de nos différentes manifestations.

À cet effet, Christian Courtois, actuel président des Amis de l'Orgue de Varennnes sur Loire, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Chaque représentation est annoncée par voie de presse, par les moyens de communication municipaux, par la distribution de flyers et quelques affichages et pour nos adhérents par l'envoi d'un mail ou contact téléphonique. Impossible pour vous de ne pas y assister !

À très bientôt parmi nous.

DATES À RETENIR

ENTRE LE 31 MARS & LE 30 AVRIL

I Cantarini, interprétation d'un panel complet de la chanson corse (traditionnelle, festive, moderne, polyphonique...)

5 JUIN

Nova Voce, ensemble de 20 choristes de Vannes, interprète chants sacrés et profanes, un voyage à travers les époques, de l'Europe aux pays de l'est.

1 AOÛT

Consortium Musicum Divertimento, groupe venu de Breda (pays bas) constitué d'un chœur mixte et d'un orchestre symphonique, joue des airs de Sibelius, Brahms, Van Suppé...

AUTOMNE 2021

Vox Campus chœur et orchestre universités d'Angers.

N'hésitez pas à consulter leur site internet pour en savoir plus !

 PLUS D'INFOS

Véronique CHOUAND KOENIG

Christian COURTOIS

acavi97@gmail.com ou 06 81 58 84 17

MUSIC'A VARENNES

LA M.A.V. VOUS RACONTE...



Cette année, la M.A.V. repose sur une ambiance bien inédite ; se retrouver dans les règles de l'art Covidal et non convivial est difficile mais désormais indispensable pour reprendre l'activité musicale, on se met au diapason Covid. Dans l'ombre du coronavirus, Music'A Varennes veut essayer d'exister.

Nous avons accordé nos violons et annoncé que toutes nos manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre, on ne peut tirer de plans sur la comète, impossible donc d'anticiper si notre concert 2021 aura lieu. On parle de projets réalisables ou pas, comme un spectacle en plein air, pour ravir nos fans et nos spectateurs de nos aubades et qui manquent tant aux Varennais.

En attendant de savoir ce que nous réserve demain, nous avons repris nos répétitions depuis le 2 octobre, seulement une semaine sur deux, les vendredis à 20h30 dans notre nouvelle salle «CHEZ NOUS» que l'on espère bien inaugurer avec la population varennaise. D'ailleurs Gilles, le Maire, nous a fait remarquer de ne pas désespérer car le pont de Montsoreau a été inauguré 100 ans après sa construction ! Nos répétitions se déroulent

dans le respect du protocole sanitaire appliqué aux associations musicales et sont bien orchestrées, mais nous sommes conscients que cette programmation peut s'arrêter du jour au lendemain.

Nous allons effectuer notre habituelle tournée de calendriers, en tenant compte de la situation actuelle car beaucoup de Varennais attendent notre visite.

Le tiers sortant a été réélu et deux jeunes nouveaux membres motivés ont intégré l'équipe en place, Antonin Chapu et Doriann Quelin.

On aimerait jouer à cor et à cri, faire comme cela nous chante, mais les maviens doivent respecter ce bémol Covid ! Flûte alors, cette rentrée en fanfare doit être menée à la baguette par Gwen et Laura et si cette situation en crescendo se poursuit, nous trouverons la solution, comme pendant le confinement.

➕ PLUS D'INFOS

MUSIC'A VARENNES
1 place de Chavigny
49730 VARENNES-SUR-LOIRE
musicuevarennessecretariat@yahoo.fr
(administratif)
musicavarennes@yahoo.fr
(demande de prestations)

«BELLA CIAO», version confinée pour continuer d'adoucir les mœurs.

➔ [WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=FDMGXLAMPM](https://www.youtube.com/watch?v=FDMGXLAMPM)

ÉCOLE DE MUSIQUE

En septembre 2020, l'école de musique Blou/Brain/Varennes/Vivy accueille et forme une centaine d'élèves répartis sur les différents ateliers (éveil musical, formations musicales, trompettes, cors, trombones, saxophones, clarinettes, percussions, flûtes traversières, pianos, guitares et violons) ainsi que des ateliers collectifs (l'Orchestre de Jeunes et l'Atelier de Musiques Actuelles). Le tout est dirigé par Bruno Montiège et son équipe pédagogique : François Palluau, Gaëlle Stéphan, Claude Dutertre, Ludovic Buillit, et Bruno Vertalier ; tous enseignent la musique aux petits et grands musiciens. Les inscriptions pour l'apprentissage de la musique ne sont pas clôturées, si vous décidez de vous y mettre en cours d'année, veuillez contacter Bruno Montiège au 06 73 89 49 96.

Ainsi, vous allez pouvoir entendre les échos des élèves qui vont désormais chanter, s'éveiller aux différents rythmes, souffler dans les trompettes, les trombones, les basses, les saxophones, les clarinettes et flûtes... et pouvoir intégrer les rangs de Music'A Varennes à l'avenir...



➕ PLUS D'INFOS

06 16 05 73 01 – 06 73 89 49 96
ecole.musique.blou.brain@gmail.com
<https://ecole-musique-blou-brain-varennes-vivy-longue.opentalent.fr>



CIRCA THÉÂTRE VARENNAIS

À la sortie du premier confinement, notre troupe théâtrale CIRCA était repartie de l'avant, en choisissant une nouvelle création. Nous étions bien décidés à donner nos représentations en janvier prochain, mais c'était sans compter sur l'aggravation de la situation.

Forte du succès rencontré en janvier 2020 pour ses représentations de la pièce *Le Dîner de Cons*, et peu après le déconfinement en mai, la troupe théâtrale CIRCA avait choisi sa pièce pour la saison suivante, dans l'espoir de jouer en janvier 2021.

Les rôles étaient distribués et les acteurs pouvaient commencer à apprendre leur texte. Mais c'était alors sans penser que la pandémie allait continuer et même s'aggraver à la rentrée.

Lors de la première répétition en septembre, il a fallu se rendre à l'évidence : ça allait être difficile, voire impossible de garder le masque et de respecter les distances sur scène. Et même encore plus difficile d'accueillir le public en respectant les règles sanitaires.

Nous avons donc décidé de suspendre nos représentations pour cette année et l'aggravation de la crise nous a donné raison.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons dû jeter l'éponge et nous pensons à l'Association des Parents d'Elèves de Varennes et à l'Association Solidarité AFFINIAM, pour lesquelles nous jouons habituellement.

Nous espérons pouvoir bientôt reprendre notre activité théâtrale, afin de vous retrouver avec encore plus de plaisir la saison prochaine. Encore un peu de patience.

À la sortie de cette crise, chacun aura alors plus que jamais besoin de s'aérer l'esprit. Alors, si vous êtes tentés par l'aventure théâtrale, nous vous accueillerons à bras ouverts... et sans masques !



«La trentième pièce jouée par le président, Jean-Paul LECHAT»

+ PLUS D'INFOS

Jean-Paul LECHAT, président de CIRCA
06 30 09 06 04

[HTTP://THEATRECIRCA.FREE.FR](http://theatrecirca.free.fr)

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Constituée à l'origine par les anciens combattants de l'AFN, elle accueille de droit tous ceux qui ont effectué leur service militaire, ceux qui ont servi la République dans les opérations extérieures. Les sympathisants y sont les bienvenus.

Les anciens combattants sont présents avec leurs porte-drapeaux à toutes les commémorations patriotiques : 8 mai, 14 juillet et 5 décembre, également lorsqu'un ancien combattant décède et est inhumé.

En cette période de confinement, les porte-drapeaux et le président ont tenu à honorer Gilbert Mabileau décédé dans sa centième année.

Né à Chouzé-sur-Loire, le 15 octobre 1920, commis boulanger à Bressuire, il s'engage à Tarbes en avril 1942 et débarque à Alger le 20 juin. Il intègre le 6^e régiment de chasseurs d'Afrique à Taza au Maroc en septembre et participe au sein de son régiment incorporé à la 5^e division blindée de la 1^{ère} armée française commandée par le général de Lattre de Tassigny au débarquement de Provence en août 1944. Il participe aux combats de la Vallée du Rhône, de la trouée de Belfort à Héricourt. Muté au 1^{er} RCA, il combat encore en Allemagne dans la Forêt-Noire où il est décoré de la croix de guerre 39-45 et jusqu'à la victoire finale contre l'Allemagne nazie.

Les trois porte-drapeaux étaient à la cérémonie du 24 octobre avec le président qui portait le coussin sur lequel étaient épinglées ses décorations : croix de guerre, médaille des engagés volontaires, médaille de reconnaissance de la Nation ainsi que la médaille commémorative «Rhin et Danube».

Conformément à ses dernières volontés, l'urne contenant ses cendres a été scellée sur la tombe de ses parents à Varennes-sur-Loire par ses filles Sylvie et Maryse issues de son union avec Monique Genevrais née à Montsoreau.

INFOS PRATIQUES

Gérard BORNES, président

3 place du Jeu de Paume - Varennes-sur-Loire
02 41 52 70 28

Jean LEBLOIS, vice-président

2 rue du Pigeonnier - Varennes-sur-Loire
02 41 51 75 73

Henri DECREAENE, secrétaire

2 rue des Epinettes - Varennes-sur-Loire
02 41 51 71 75

Jean-Claude BOURDIN, trésorier

1 impasse de la Chapelle Turquant - Varennes-sur-Loire
02 41 51 38 83



MAISON DE LA NATURE ET DE LA CHASSE

Année particulière et compliquée, en espérant un retour rapide à des périodes plus sereines

Suite à cette période si particulière et exceptionnelle pour tous, qui nous a privés de nos rendez-vous annuels, nous espérons de nouveau pouvoir rapidement partager ensemble de bons moments de convivialité.

En ce début de saison 2020/2021, l'effectif des chasseurs reste relativement stable malgré le départ de quelques anciens. Cette saison que nous espérons prometteuse a déjà bien commencé par le prélèvement le lundi 28 septembre au port de Varennes d'un très beau sanglier de 135 kg par un jeune chasseur Alban LANGÉ. Félicitations à toutes les personnes qui ont permis cette réussite.

En espérant que nous allons reprendre rapidement une vie normale, continuons à respecter les consignes sanitaires afin de nous protéger.

Merci à tous et nous vous souhaitons la meilleure saison de chasse possible.

 PLUS D'INFOS
Dominique GOURIER



RAVI

CLUB INFORMATIQUE

Un lieu de rencontre et de convivialité

Le club informatique propose à ses membres des séances d'initiation ou de perfectionnement à l'utilisation des outils informatiques des adultes, pour leurs usages domestiques et de loisirs.

Les participants échangent et mettent en commun leurs expériences et leurs difficultés.

LES SÉANCES

Lundi : 16h45 à 18h30 / Serge

DELAGRANDE

Jeudi : 17h30 à 19h30 / Henri DECRAENE et

Michel CHAGNON

Vendredi : 15h30 à 17h30 / Michel BOCAGE

et de 18h30 à 20h / Nicolas CHEVALIER

Samedi : 9h à 11h / Jean-Claude GIGNON



INFOS PRATIQUES

La reprise des cours a commencé au mois d'octobre, mais avec ce virus qui persiste, il est possible que les séances soient perturbées pour organiser nos groupes.

Membre du bureau

+ **Président** : Jean-Claude GIGNON

+ **Vice-Président** : Annick BORNES

+ **Trésorier** : Michel CHAGNON

+ **Secrétaire** : Henri DECRAENE

+ **Secrétaire adjointe** : Martine CHOLLET

 **PLUS D'INFOS**

Jean-Claude GIGNON
07 85 75 66 07

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES VARENNES-SUR-LOIRE

Une année particulière...

Aucune manifestation n'est maintenue !

Une nouvelle année scolaire commence pour l'APE de l'école Urbain Fardeau de Varennes-sur-Loire.

Nous avons élu le nouveau bureau lors de la première assemblée générale qui a eu lieu le mardi 22 septembre 2020.

+ **Président** : Xavier THOMAS

+ **Présidente adjointe** : Cécilia BARAUD

+ **Trésorière** : Délizia MONORY

+ **Trésorière adjointe** : Laura CHEVET

+ **Secrétaire** : Marine DERRO

+ **Secrétaire adjointe** : Charline TALLUAU

Nous tenons à remercier Laurent Dinand, ancien président, et Cindy Poitou, ancienne trésorière, qui ont été bénévoles parmi nous pendant plusieurs années et ont été présents à toutes les manifestations.

Comme vous le savez, cette année est une année très particulière en raison du COVID 19.

C'est pourquoi nous sommes dans l'obligation de suspendre les manifestations organisées habituellement par l'APE.

La troupe de théâtre CIRCA associée à l'APE qui se produit habituellement en janvier ne pourra pas assurer de représentations cette année. Nous les remercions pour leur engagement qui est la plus grande source de rentrée d'argent pour notre association.

Malgré le contexte particulier, nous continuons à soutenir l'école. Nous finançons ainsi les cours de musique dont bénéficient nos enfants chaque année, toutes les activités proposées par l'école (comme l'intervention d'un conteur, Mômes en folie, etc.). Malheureusement, il n'y aura ni marché, ni chorale de Noël.

Nous allons organiser tout au long de l'année plusieurs ventes telles que la vente de chocolats, de sac cabas, de saucissons et de madeleines Bijou afin de maintenir au mieux notre trésorerie !

Les membres de l'APE

 **PLUS D'INFOS**

Xavier THOMAS
apevareennes@outlook.fr



VARENNES LOISIRS NATURE

▶ RANDONNÉE

L'année dernière nous fêtons les 10 ans de l'association mais c'était sans la Covid. En février 2020 nous avons préparé toutes les activités 2020 (randonnée cool, marche nocturne, sortie vélos, séjour en Aubrac, journée fouées, sortie bateau, rando des lapins, repas de fin d'année). Après l'arrêté préfectoral cause Covid-19 l'assemblée générale du 9 octobre a été reportée en 2021.

Les randonnées du lundi et du jeudi ont repris en respectant le protocole sanitaire (émargement, port du masque au départ et à l'arrivée et par groupe de 10 personnes)

Bien sûr l'association continue à œuvrer pour 2021. Elle suspend la cotisation jusqu'en janvier 2021.

La randonnée cool reprendra en janvier 2021 et sera proposée les mardis matin de 9h30 à 10h30 (si les conditions sanitaires le permettent).

DATES À RETENIR

VENDREDI 15 JANVIER 2021

Galette

AVRIL 2021

Randonnée semi-nocturne

MERCREDI 28 AVRIL

Sortie vélo de Varennes-sur-Loire à Richelieu-Chinon et Chinon-Richelieu Varennes-sur-Loire

DU 15 MAI AU 19 MAI

Séjour dans le marais poitevin

FIN JUIN

Journée fouées

DU 25 MAI AU 31 MAI 2022

Sortie dans l'Aubrac

 **PLUS D'INFOS**
Alain CHESNEAUX

TENNIS CLUB VARENNAIS

▶ INFOS GÉNÉRALES SUR LE FONCTIONNEMENT DU CLUB

Le Tennis Club Varennaise est un club actif malgré une rentrée tennistique perturbée par la situation sanitaire que nous connaissons.

Nous espérons reprendre une activité régulière dans les semaines à venir afin de profiter des équipements communaux mis à notre disposition : couvert dans la salle de sport ou à l'extérieur. Le deuxième terrain à l'extérieur est ouvert à tout le monde toute l'année.

Les entraînements ont/auront lieu le mercredi de 18h30 à 20h30, n'hésitez pas à venir à notre rencontre pour avoir des renseignements ou à téléphoner au 02 41 67 28 29. Nous sommes actuellement en réflexion avec la FFT du Maine-et-Loire pour qu'un entraîneur diplômé vienne ponctuellement donner des cours au TCV.

La FFT a mis en place une licence à 3 € pour un trimestre. Elle peut être utilisée l'été et permet de bénéficier des installations communales gérées par le club.

Le TCV exprime son soutien aux varennaises face à cette crise sanitaire particulière.

Vive le sport ! Vive le savoir vivre ensemble ! Vive le tennis !

À Bientôt.

 **PLUS D'INFOS**
Matthieu CAUTY
02 41 67 28 29



ENTENTE SPORTIVE VARENNES/VILLEBERNIER

► L'ESVV ENTAME SA 13^e SAISON

L'équipe fanion espère retrouver la D3 en fin de saison. Le club souhaite que la commune entame la rénovation des bâtiments du stade de Chavigny.

Comme toutes les associations, nous avons été victimes du covid 19. La saison dernière s'est arrêtée le 15 mars 2020 et les manifestations de fin d'année ont été annulées. L'équipe fanion a raté la montée en D3 pour deux points. La nouvelle saison 2020 - 2021 a redémarré le lundi 3 août avec le premier entraînement qui s'est déroulé au stade du Palis.

Pour cette nouvelle saison, nous conservons notre entraîneur seniors Samy Belaachet ainsi que notre responsable de l'école de football Stéphane Greslard qui sera secondé par deux autres éducateurs Didier Tabourier et Antonin Chapu. Nous aurons deux équipes seniors qui évolueront en D4 et D5. Les joueurs U15 évolueront en entente avec Saint-Lambert-des-Levées et Longué. Une équipe U13, une équipe U11, deux équipes U9 et deux équipes U7 compléteront l'effectif. Avec 26 dirigeants, l'effectif de l'Entente Sportive Varennes-Villebernier atteindra au total 105 personnes.

L'entraînement des seniors se déroule comme toutes les saisons au stade du Port Roux à Villebernier le vendredi soir

de 19h30 à 21h30. En cas de très mauvais temps, un retrait est prévu dans la salle omnisports de Varennes-sur-Loire si elle n'est pas occupée. L'école de football se déroule au stade de Chavigny à Varennes-sur-Loire le mardi soir de 18h à 19h30 pour les U7 - U9 et U11, et le mercredi soir de 17h à 18h30 pour les U13. Les U15 s'entraînent le mercredi soir à Saint-Lambert-des-Levées. L'équipe fanion espère retrouver la D3 en fin de saison.

Le stade principal de Varennes-sur-Loire, après plus d'un an de travaux, est désormais opérationnel. L'arrosage intégré est installé et la tonte se fait avec le robot sur les deux terrains. Le club souhaite que la commune entame la rénovation des bâtiments du stade de Chavigny dans les prochaines années.

Pour la saison 2020 - 2021, de nombreuses manifestations risquent de ne pas se dérouler. Le concours de belote à Varennes-sur-Loire et le loto du 11 novembre à Villebernier ont été annulés. Nous allons organiser la vente de notre calendrier 2021 ; je remercie les habitants des deux communes pour l'accueil de nos vendeurs. Ce sont les mêmes dirigeants qui passeront à partir du 11 novembre chez vous avec le masque.

Remerciements aux employés municipaux et aux deux communes pour l'entretien

des stades et des bâtiments. Remerciements aux deux communes pour les subventions accordées sachant que le club a un budget dépassant 60 000,00 €. Remerciements aux sponsors pour leur aide financière (calendriers, ballons ou équipements). Félicitations à tous les dirigeants qui donnent beaucoup de leur temps pour animer les manifestations, encadrer les équipes du club, participer au traçage des terrains, au nettoyage des bâtiments et des abords des stades. Remerciements également aux parents qui épaulent le club pour le transport des joueurs lors des entraînements et des matches, ainsi qu'aux joueurs et dirigeants qui participent à l'arbitrage des matches.

Malgré les problèmes sanitaires rencontrés depuis le mois de mars 2020, bonne saison sportive à toutes et à tous. Meilleurs vœux pour l'année 2021.

LE BUREAU

+ **Président** : Patrick MARCHAND

+ **Vice-présidents** : Didier BOUCHER et Olivier GREGOIRE

+ **Secrétaire** : Alain LANDRIT

+ **Trésoriers** : Nicolas CABARET et Martine TOUCHARD

 **PLUS D'INFOS**
Patrick MARCHAND - Le Président

Travaux d'aménagement du secteur Loire Chavigny

À LA SUITE DES ÉTUDES URBANISTIQUES MENÉES PAR LA COLLECTIVITÉ AINSI QUE DES PRESCRIPTIONS DU CAUE* DU MAINE-ET-LOIRE EN 2014, LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR LOIRE CHAVIGNY, DÉBUTÉS EN JANVIER 2020, SONT EN COURS DE FINITION. CETTE ANCIENNE ZONE DE VARENNES SITUÉE EN LISIÈRE DU CENTRE BOURG ÉTAIT PEU ACCUEILLANTE ET MÉRITAIT BIEN D'ÊTRE AMÉNAGÉE.

UN PROJET IMPORTANT EN CONCERTATION AVEC LES VARENNAIS

L'accessibilité et la mise en cohérence urbaine des équipements communaux (bibliothèque, centre culturel, école de musique, Maison de la nature et de la chasse, société de boule de fort l'Union), sans oublier la nouvelle maison de santé, complètent désormais le pôle d'attraction que forme le centre bourg.

La municipalité a régulièrement consulté les habitants au cours de l'élaboration du projet, notamment

lors de réunions publiques. Il en est ressorti que cet espace devait être aménagé de manière innovante, en anticipant l'adaptation inévitable de la ville aux changements climatiques. Pour ce faire, le projet aujourd'hui mis en œuvre limite au maximum l'utilisation de matériaux imperméables comme le goudron ou le béton. C'est bien une véritable coulée verte urbaine qui verra très prochainement le jour en centre bourg !

* LEXIQUE

CAUE

(Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)

Organisme à mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Il permet aux acteurs locaux en charge de la gestion de l'espace rural et urbain de se concerter et apporte ses conseils aux particuliers.

Robinier

Bois aux nombreuses qualités : naturellement imputrescible, d'une grande longévité, sans résine donc difficilement inflammable et naturellement résistant aux parasites (insectes, champignons, etc.).

Plantule

Jeune plante ne comportant que quelques feuilles, du début de la germination jusqu'au moment où elle peut vivre par ses propres moyens

Évapotranspiration

Quantité d'eau qui remonte en continu dans l'air grâce, notamment, à la transpiration des arbres. Cette production d'humidité permet de rafraîchir l'air et de limiter le risque d'inondation.



👉 Sculpture mouton

UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR

Les bassins, spécialement créés dans ce jardin public d'un nouveau genre, sont alimentés directement par la nappe toute proche et cela, grâce à l'installation d'une éolienne, proposée par un habitant lors d'une réunion publique. Les jeux pour enfants, eux, sont en robinier*, un bois naturellement imputrescible qui ne se dégradera donc pas rapidement. Toute cette zone sera aussi densément plantée afin de former, dans quelques années, un îlot de fraîcheur, comme un refuge naturel et agréable pour les habitants lors des canicules mais aussi, bien sûr, tout au long de l'année.

L'ESPACE CHAVIGNY EN CHIFFRES

Sont prévus 42 arbres d'alignement, 59 arbres fruitiers, 150 rosiers et presque 5 000 jeunes plants dont certains offriront, aux promeneurs qui le souhaiteront, des petits fruits comestibles. Des prairies naturelles évolueront tout au long de l'année sur l'ensemble du site. Cette oasis de biodiversité sera entretenue tout en douceur pour permettre aux oiseaux, aux papillons, aux grenouilles et aux herbes folles de trouver en ces lieux un espace d'accueil naturel et favorable à leur épanouissement.

DES SOLS PERMÉABLES ET VÉGÉTALISÉS, PLEINS DE VIE

Les espaces de stationnement et de circulation douce sont tous réalisés en chaussée végétale perméable et vont évoluer avec le temps. Le passage répété des véhicules et le piétinement laisseront certainement quelques traces superficielles visibles, mais sans conséquence sur la résistance du revêtement qui aura alors un aspect plus rustique et moins vert. En cas de forte chaleur, les plantes* sécheront pour mieux reverdir dès les premières pluies de septembre. Des pavés à joints végétalisés ont été installés pour matérialiser les autres cheminements.

UNE COULÉE VERTE POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DE NOTRE VILLAGE ENCORE LONGTEMPS

Tout ceci forme une vaste coulée verte de sols perméables et végétalisés, donc vivants !

Les sols vivants permettent de dépolluer et d'infiltrer l'eau de pluie, de faire baisser les températures ambiantes l'été par évapotranspiration*, de purifier l'air et de stocker du carbone. Le nouvel aménagement Loire Chavigny accompagne donc la transition écologique de notre belle commune pour maintenir notre qualité de vie malgré les grands bouleversements à l'œuvre.

Conception et Maîtrise d'œuvre :

Agence TALPA (Saumur) -
Arnauld Delacroix et William Bezille

Travaux publics, voiries et mobiliers :

ATP (Brossay)

Plantations et jeux :

Berger Paysage (Coudray Macouard)

Pépiniéristes :

Chauviré (49), Novaflore (49), Lepage (49),
Augereau (Doué-la-Fontaine),

Les Chemins de la Rose (Doué-la-Fontaine).

Amendements :

Premiertech (Vivy)

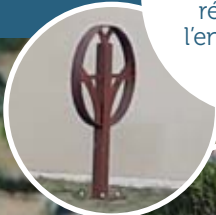




Arbre majestueux



Bancs, corbeilles sur attache-vélos répartis sur l'ensemble du projet



Verger partagé et parc des daims



Abribus avec toit végétalisé



Point apport déchets



Jeux en robinier



Aire de jeux

Stationnement maison santé



Zone humide et coulée verte

Pavés avec joints enherbés



Stationnement enherbé



Salle et école de musique



Éolienne





COORDINATION AUTONOMIE

L'association **Coordination Autonomie** a pour mission l'**accompagnement et le maintien à domicile des personnes de 60 ans et plus ou de personnes en situation de fragilité**.

La **Coordination Autonomie** regroupe un ensemble de professionnels ayant des compétences complémentaires : 1 directrice, 3 coordinatrices CLIC⁽¹⁾, 4 infirmières coordinatrices, 1 ergothérapeute, 4 gestionnaires de cas, 2 secrétaires et 1 pilote MAIA⁽²⁾.

Les missions de la Coordination Autonomie sont les suivantes :

- Accueil, écoute, information et orientation de la personne et de son entourage.
- Évaluation des besoins de la personne et proposition d'un plan d'accompagnement personnalisé.
- Mise en œuvre et déploiement d'actions collectives et de prévention en faveur de la personne et de son entourage.
- Coordination de tous les intervenants médicaux et sociaux au service de la personne et de son entourage.
- Gestion des cas complexes qui nécessitent un accompagnement renforcé.
- Organisation des entrées et des sorties en établissement.
- Concertation pluridisciplinaire.

La **coordination Autonomie** est aussi spécialisée dans l'**accompagnement des aidants** : conseils, groupe de parole des aidants, proposition de soutien psychologique individuel et mise en place de formations.

Comment fonctionne la Coordination Autonomie ?

La **coordination autonomie** peut être appelée par la personne, l'entourage ou les professionnels.

C'est un service gratuit.

Tél. 02 41 83 22 20

Du lundi au vendredi

9h – 12h30 / 13h30 – 17h

[HTTPS://COORDINATION-AUTONOMIE.FR](https://COORDINATION-AUTONOMIE.FR)

Permanences d'accueil avec rendez vous

À Saumur : 11, rue de Rouen,
les mardis et vendredis matin.

À Doué-la-Fontaine : 1, rue des Récollets,
le lundi matin.

À Vivy : 4, rue de la Jouannerie,
le lundi après-midi et le jeudi matin.

⁽¹⁾ **CLIC** (Centres Locaux d'Information et de Coordination) Ils permettent d'obtenir toutes les informations utiles pour la vie au quotidien des personnes âgées : aide financière, amélioration de l'habitat, maintien à domicile, structures d'hébergement, vie sociale, etc.

⁽²⁾ **MAIA** (Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer) Ces structures ont pour mission de coordonner la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

ADMR DU PAYS ALLONNAIS

PLUS D'INFOS

35 rue Armand Quénard
49650 ALLONNES
Tél. 02 41 53 77 45
allonnes@asso.fede49.admr.org

 <p>Vous êtes PARENTS</p> <p>Votre famille doit faire face à une situation difficile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maladie - Accident - Hospitalisation - Déplacement professionnel - <p>Ou à des besoins nouveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Naissance - ... <p>L'ADMR du Pays Allonnais est là pour vous renseigner et vous aider Tél : 02.41.53.77.45</p> <p>Des personnes qualifiées (TISF) peuvent intervenir à votre domicile Contact sur Varennes Chantal DELANOUE : 06.17.18.18.48</p>	<p>Vous êtes UNE PERSONNE AGÉE OU EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>Vous souhaitez rester à votre domicile le plus longtemps possible</p> <p>L'ADMR du Pays Allonnais est là pour une aide matérielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien de la maison et du linge - Préparation des repas - Courses <p>Ou pour une aide à la personne avec du personnel qualifié</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lever, coucher - Toilette - Habillage <p>Ou pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le portage de vos repas à domicile - La téléassistance <p>Contact sur Varennes Michelle PLASSAIS : 06.21.65.23.40</p>
 <p>ETRE BÉNÉVOLE</p> <p>Vous aussi, vous pouvez faire quelque chose de simple, d'utile et de concret : apportez votre sourire, votre présence. Ces visites permettent d'échanger avec le bénéficiaire sur la prestation de service, sur l'évolution des besoins...et favorise le lien social dans la commune.</p>	<p>PORTAGE DE REPAS A DOMICILE</p> <p>Un service de livraison de repas qui passe 4 jours par semaine pour livrer les 7 repas hebdomadaires</p>  <p>Repas complet : Potage, Entrée, Plat principal, avec accompagnement, Fromage, Dessert, Pain</p> <p>Un seul numéro de téléphone : 02.41.53.77.45</p>

POURQUOI PAS DES AIDES ? POUR VOTRE LOGEMENT ?

Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous vous posez des questions

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?









Le Programme de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Doué-en-Anjou, Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay et Vivy peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.



Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :

02 41 40 45 56

PLANTATIONS DE HAIES BOCAGÈRES 2020-2022 ON VOUS ACCOMPAGNE !




Le SMBA a engagé en 2020 un programme d'actions visant la **reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, au travers d'un CT EAU.**

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les collectivités
- Les exploitants agricoles

Au sein du bassin versant de l'Authion, partie Maine-et-Loire :

?

**Vous avez un doute sur votre éligibilité ?
Prenez contact avec votre opérateur de plantation !**



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou | 02.53.57.13.52 | auriane.leymarie@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

LES MAÎTRES D'ŒUVRE



Laurent TERTRAIS : 06.60.89.08.29 - l.tertrais@eden49.com



Armelle VINET : 06.26.64.30.50 - armelle.vinet@pl.chambagri.fr

AVEC LE FINANCEMENT DE :






© Philippe Noisette / CD49

LA FIBRE OPTIQUE SE DÉPLOIE

Vous avez peut-être aperçu ces derniers mois des techniciens tirant des câbles en bord de route ou perchés dans une nacelle. Ils assurent le déploiement de la fibre optique. Cindy Charret, chargée de communication à Anjou numérique, nous en dit un peu plus.

QUI EST EN CHARGE DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ?

Le déploiement, l'exploitation et la commercialisation du réseau de fibre optique ont été confiés à Anjou Fibre, filiale de TDF, dans le cadre d'une délégation de service public portée par le syndicat Anjou numérique. Ce projet ambitieux permettra, d'ici 2023, de desservir en fibre optique 100 % du Maine-et-Loire, particuliers comme entreprises.

QUE CHANGE LA FIBRE PAR RAPPORT À L'ADSL ?

Avec la fibre, quel que soit l'éloignement du logement par rapport à la centrale opératoire, le débit est identique, à la différence de l'ADSL. Cette technologie permet également une utilisation optimale et simultanée de plusieurs appareils connectés (téléphone, télévision, internet, smartphone et tablette). Enfin, grâce à un débit nettement supérieur, les transferts, téléchargements et streaming se font quasi-instantanément.

QUAND LA FIBRE OPTIQUE SERA-T-ELLE DÉPLOYÉE DANS LA COMMUNE ?

1 083 prises, correspondant à des entreprises ou à des habitations, doivent être construites sur votre commune. À ce jour 150 le sont déjà. Les foyers concernés recevront au cours du 1^{er} semestre 2021 un courrier d'Anjou Fibre les informant qu'ils peuvent souscrire un abonnement auprès d'un des opérateurs présents à leur adresse. Fin 2021, la commune sera couverte à 75 %. Ce calendrier dépend néanmoins de la réalisation de l'élagage à proximité des lignes aériennes.

VOUS ÉVOQUEZ LA NÉCESSITÉ D'ÉLAGUER, DE QUOI S'AGIT-IL ?

60 % du réseau de fibre optique est déployé en aérien, c'est-à-dire en utilisant les poteaux, principalement téléphoniques, existants. Or, en certains endroits le développement de la végétation ne permet pas l'accès des techniciens aux infrastructures et peut retarder sensiblement le déploiement de la fibre.

QUI DOIT RÉALISER CES TRAVAUX D'ÉLAGAGE ?

Il revient aux propriétaires des haies de les réaliser (article L.51 du Code des postes et communications électroniques), pour permettre le déploiement de la fibre et le maintien des réseaux existants en bon état de fonctionnement.

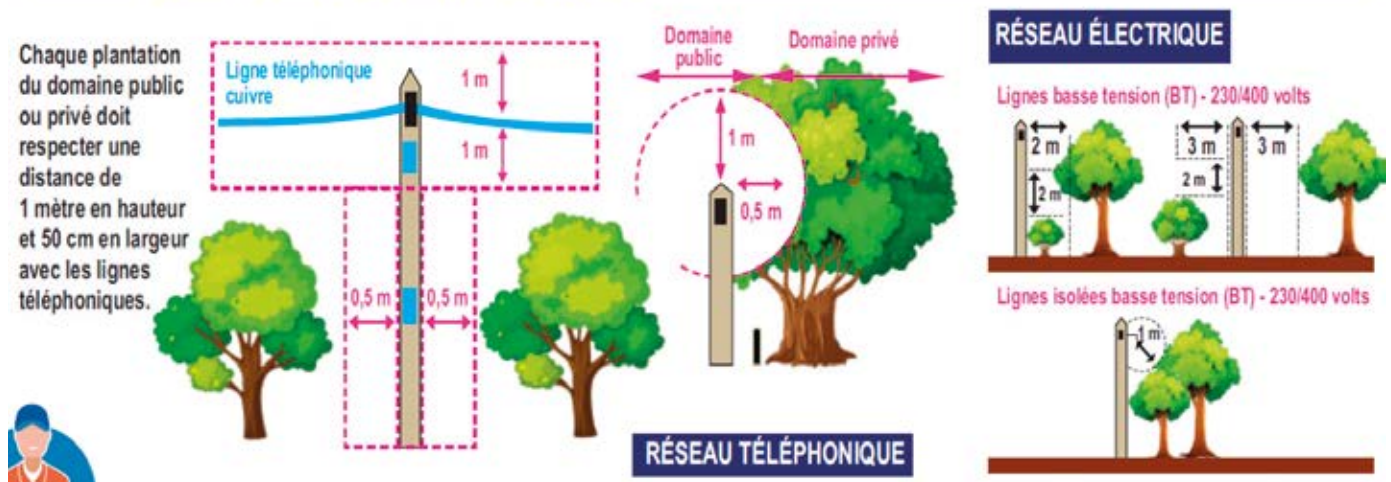
Ces travaux sont à entreprendre sans tarder, entre septembre et mars, période favorable pour limiter les incidences sur l'environnement. Une fiche technique précisant les bonnes pratiques est disponible sur le site www.anjou-numerique.fr, rubrique 100 % fibre.

COMMENT PEUT-ON SUIVRE L'AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ?

Pour suivre son éligibilité ou l'avancement du déploiement dans votre zone d'habitation, il vous suffit de vous connecter sur le site d'Anjou Fibre.

WWW.ANJOU-FIBRE.FR

Quelles sont les distances à respecter ?



RENFORCEMENT DE LA LEVÉE



Direction départementale
des territoires



Renforcement des digues domaniales du Val d'Authion

Présentation des opérations

Loire-Authion et Varennes-sur-Loire

1^{er} semestre 2021

Afin de protéger le Val d'Authion contre les crues, plusieurs chantiers de renforcement de la levée de la Loire sont programmés dont 5 en Maine-et-Loire.

Ces travaux comprennent la réalisation d'écrans étanches dans le corps de digue, des épaisissements de corps de digue et des renforcements de talus. Ils permettront d'améliorer la sécurité des habitants et la pérennité des activités économiques et agricoles, en relevant le niveau de sûreté de la levée.

Une première phase de travaux sera lancée début 2021 sur la commune de Varennes-sur-Loire, puis sur la commune de Loire-Authion (La Daguenière et La Bohalle) au printemps 2021, pour s'achever à la fin du premier semestre 2021.

Retrouvez ces informations et suivez l'avancement des travaux sur le site internet des services de l'État : www.maine-et-loire.gouv.fr



Commune de Varennes-sur-Loire

Étanchéification du corps de digue entre les lieux-dits « Chillou » et « la Cheminée ronde »

La présence de bâtiments encastrés, de quelques réseaux enterrés et de faibles largeurs de digue sur ces sections crée des risques de défaut de perméabilité et d'érosion interne en corps de digue. La réalisation d'écrans étanches permettra de réduire ces risques.

Le chantier est prévu en début d'année 2021

PLAN LOIRE
Grandeur Nature

Le montant de ces deux chantiers s'élève à six millions d'euros

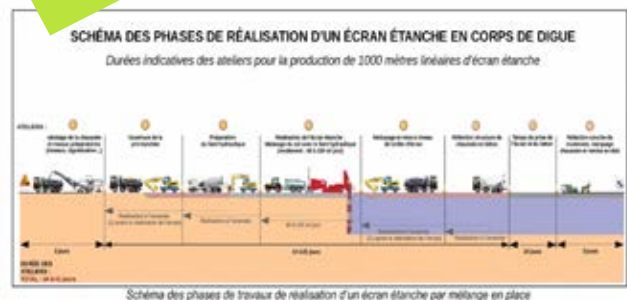
Financement dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature

80 % - État

13,8 % - Région Pays-de-la-Loire

6,2 % - Saumur-Val-de-Loire Agglomération, Angers-Loire-Métropole et Baugeois-Vallée

Déroulement du chantier



Réalisation des écrans étanches



Les écrans étanches seront réalisés en utilisant la technique innovante du «mélange en place».

Le matériaux constitutifs du corps de digue est malaxé avec un apport en eau et ciment sur 5 à 9 mètres de profondeur. Ce mélange, réalisé dans l'axe de la demi-chaussée côté Loire, permet d'obtenir un écran étanche en "béton de sol" d'environ 40 cm de largeur.



Cette technique nécessite la coupure de la levée (RD 952) au droit des deux chantiers pendant les travaux, soit environ 3 mois.

Pour connaître les déviations de la RD 952 mises en place pour assurer la continuité des déplacements, consultez le site Internet de l'État : www.maine-et-loire.gouv.fr



CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019

Sur la proposition de monsieur le Maire, le conseil municipal observe une minute de silence en hommage aux 13 soldats français morts au Mali et à Marcus Coulbary, fils de madame Valérie Coulbary, conseillère municipale.

CHAVIGNY

> **Aménagement Loire Chavigny** : signature des marchés le 6 décembre, pour un montant inférieur aux estimations.

LOT 1 - VRD	A.T.P	357 090,35 € HT	428 508,42 € TTC
LOT 2 - PAYSAGE	Berger Paysage	241 685,00 € HT	290 022,00 € TTC
TOTAL		598 775,35 € HT	718 530,42 € TTC

URBANISME

> **Ancienne poste : la mairie n'exerce pas son droit de préemption**

La grande proximité du bâtiment avec la salle des loisirs et le futur parking de celle-ci pourra entraîner des nuisances, notamment sonores. Il est demandé que soit inscrit dans l'acte de vente que les acquéreurs, monsieur Joachim Gaignon et madame Marjorie Gravouil, en sont conscients.

> **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : la distance d'implantation des serres calculée à partir des limites foncières et non de la limite des habitations**

Monsieur le Maire a défendu ce point de vue lors d'une réunion à Saumur Agglo, contre les recommandations de la chambre d'agriculture, espérant que cette petite victoire ne sera pas remise en cause à l'avenir. L'enquête publique continue jusqu'au 18 décembre 2019 (mercredi 4 décembre entre 10 heures et midi à la mairie de Varennes-sur-Loire).

INTERCOMMUNALITÉ

> **Charges transférées de Saumur Agglo Val de Loire à la commune : le conseil municipal n'approuve pas le rapport du 5 septembre 2019**

La question des cours d'eau est notamment débattue : les canaux devraient être gérés par l'Agglo qui exerce la compétence économique. Le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté d'agglomération Saumur Agglo Val de Loire est consultable en mairie.

> **Gestion des eaux pluviales urbaines par l'Agglo à compter du 1^{er} janvier 2020**

Une convention va être signée pour un an, le temps de transférer la compétence.

> **Syndicat Intercommunal (SIVM) :**

Allonnes : vidéoprotection en cours d'installation.

Marchés de producteurs suspendus jusqu'aux élections municipales, faute de fréquentation.

Autorisation du droit des sols : dysfonctionnements ; les élus souhaitent que l'agglo crée un service mutualisé après les élections municipales.

FINANCES

> **Vote des tarifs des services municipaux (cf annexe)**

+ 1,6 % pour la cantine : un repas bio par semaine et réduction du déficit. Rappel : chaque association peut disposer de la salle des loisirs gracieusement une fois par an.

PATRIMOINE

> Utilisation de l'extension de la salle des sports : 13 € par mois pour deux demi-journées par semaine.

ENFANCE-JEUNESSE

> **Soutien de l'accueil des enfants et jeunes jusqu'à 17 ans : partenariat avec la CAF de Maine-et-Loire**

Le Contrat Enfance et Jeunesse signé avec la CAF est renouvelé de 2019 à 2022. En 2019, 70 % de subventions versés par la CAF, soit 11 089,89 €.

QUESTIONS DIVERSES

> **Maison de santé** : visite de l'ARS (Autorité Régionale de Santé) début 2020.

> **Visites du sous-préfet :**

30 novembre : portes ouvertes puis inauguration des travaux de rénovation énergétique de l'école - remerciements aux agents et aux adjoints pour leur implication.

11 décembre : visite de l'exploitation de M. Grégoire (fournisseur de la cantine scolaire en circuit court et en agriculture raisonnée), maison de santé et nouvelle pharmacie.

> **Colis de fin d'année** : distribution début décembre aux personnes de 75 ans et plus.

> **Cérémonie des vœux** samedi 4 janvier 2020 à 18h à la salle des loisirs.

> **Évacuation de l'école par les pompiers** ce mardi 26 novembre suite à une odeur désagréable persistante. Le sous-préfet s'est déplacé, reçu par Sylvie Bellanger et Michel Lamand, présents sur place. Les enfants ont été confinés dans la cantine, pendant que les services de secours inspectaient les bâtiments. En définitive, il s'agissait d'une surtension du groupe de résistance de la VMC qui a grillé. La réparation, sous garantie, sera effectuée dans les meilleurs délais.

> **Inauguration** des travaux de restauration de l'allée centrale de l'église le 2 décembre à 18h.

TOUR DE TABLE

Nouveaux bacs à ordures ménagères et emballages : en cas de difficulté pour les récupérer, il faut se rapprocher de la mairie.

Travaux de l'école de musique : au ralenti pour les extérieurs (météo défavorable), conforme au calendrier pour l'intérieur. Déplacement du panneau d'entrée de la zone artisanale de l'autre côté de la rue, conformément à la demande du conseil départemental.

CONSEIL DU 21 JANVIER 2020

INTERCOMMUNALITÉ

> Programme Local de l'Habitat 2020-2026 : avis favorable du conseil municipal sur le 1^{er} arrêt

Ce document définit la politique de l'habitat de la collectivité, menée par les acteurs et les partenaires de proximité. L'objectif est d'aider les propriétaires à rénover leurs biens et contribuer ainsi à repeupler les communes. Sur tout le territoire, pendant les six ans à venir, 2 700 logements seront produits (2/3 en construction neuve et 1/3 en mobilisant le parc existant).

Les terrains aujourd'hui constructibles (pour lesquels il faut appliquer la zone de non-traitement de 10 mètres à proximité des habitations) ne le seront plus après 2026 et seront reclassés en zone agricole (difficilement exploitables du fait de leur proximité avec des habitations).

> Ordures ménagères : le taux de la taxe d'enlèvement quasiment stable en 2020

Précision pendant le temps des travaux :

Cartons : une colonne près de la zone artisanale, une seconde à venir. Papier et verre : toujours utilisables. Emballages : colonnes retirées.

> Bibliothèque : nouvelle convention d'adhésion au réseau des bibliothèques Imagin'r

Le but est d'apporter un soutien aux bibliothèques du territoire et d'améliorer le maillage du territoire en médiathèque communautaire.

> Projet de prélèvement en Loire pour l'aménagement du bassin de l'Authion et la mise en valeur de la vallée de l'Authion : enquête publique du 6 au 29 février 2020

Elle se tiendra dans les mairies de Gennes-Val-de-Loire, Coteaux-sur-Loire et Varennes-sur-Loire, désignée comme siège de l'enquête.

> Déjeuner avec le ministre des collectivités territoriales : monsieur le Maire s'exprime sur la réduction des dotations de l'État en fonction du nombre d'habitants

Monsieur le Maire a fait part de ses réserves au sujet de l'équité entre les communes. À cause d'un effet de seuil, la commune perd 80 000 € de dotation sur deux ans. Il suggère par ailleurs que les contraintes naturelles de la commune soient également prises en compte (par exemple : forte proportion de zones inondables inconstructibles à Varennes, sans aucune contrepartie).

BÂTIMENT URBANISME

> RD 85 aménagement Loire/Chavigny : convention d'entretien signée avec le Département

> Déclassement d'une partie de l'impasse de la Brèche : décision de lancement d'une enquête publique

Jacques et Jean-Paul Saint-Cast souhaitent acquérir la partie de l'impasse qui dessert le camping de la Brèche et appartient au domaine public communal. La commune doit lancer une enquête publique pour ensuite mener une procédure de déclassement.

NB : Le conseil délibère en l'absence de madame Brigitte Saint-Cast, pour éviter tout conflit d'intérêt.

> Reprise de la voirie rue de Gaure : engagement écrit de l'entrepreneur à refaire la voie abîmée

FINANCES

> Construction d'un local technique de 80 m² rue de Gaure courant 2020

Il servira à entreposer du matériel. Le budget prévisionnel s'élève à 15 000 € HT, financé à 35 % par une dotation de l'État (DETR).

> Projet de rénovation de la cour de l'école : pour une cour végétalisée

La cour étant en mauvais état, un programme de travaux a été proposé par l'agence TALPA pour en faire une cour végétalisée «OASIS» (Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation, Solidarité). L'objectif est de rapprocher les enfants de la nature, leur permettre d'accéder à des lieux mieux adaptés à leurs besoins et aux conditions météorologiques parfois extrêmes (canicules) : zones de calme, de jeu, d'apprentissage et d'activité physique. Ces travaux sont éligibles à des dotations de l'État (DETR et DSIL) à hauteur de 60 % : 314 725 € HT au total (dont 188 835 € de subventions). Démarrage souhaité au début des vacances de la Toussaint 2020, sous réserve de l'accord de subvention.

> Aménagement Loire/Chavigny : demande de subvention pour la création d'une zone humide artificielle en milieu urbain

Le budget prévisionnel pour la création et végétalisation de mares, l'assainissement des eaux pluviales et la mise en place d'une éolienne s'élève à 72 250,16 € HT (dont 70 % de subventions).

> Diagnostic de la chambre d'agriculture sur les restes alimentaires : la cantine produit 70 % de déchets en moins qu'au niveau national (37 g par rationnaire, contre 120 g – source ADEME). Monsieur le Maire félicite le personnel de cantine, tant au service qu'en cuisine, pour ce bon résultat.

QUESTIONS DIVERSES

> Festival «Mômes en folie» du 24 au 27 mars 2020, avec un spectacle à Varennes-sur-Loire.

> Visite du sous-préfet vendredi 24 janvier : exploitation des Grégoire, maison de santé et nouvelle pharmacie.

> Dossier «une naissance, un arbre» : dossier en cours de rédaction.

> Projet d'aménagement du rond-point de la boule de fort : demande de subventions en cours.

CONSEIL DU 10 MARS 2020

INTERCOMMUNALITÉ

> Projet de prélèvement dans la Loire : accord du conseil pour l'aménagement et la mise en valeur du bassin de l'Authion



Une réserve est posée : le maintien, pendant l'hiver, de suffisamment d'eau pour préserver la biodiversité (faune et flore aquatiques).

> **Marchés de producteurs de pays : signature d'une convention avec la chambre d'agriculture du Maine-et-Loire.** Six marchés prévus d'avril à septembre (le 15 mai à Varennes-sur-Loire).

BUDGET / FINANCES

> **École de musique : subvention exceptionnelle pour l'achat de matériel et de mobilier**

Elle s'élèvera à 9 410,09 €. En contrepartie, l'AMAV (l'Association Music' À Varennes) accepte de renoncer à la subvention de la commune de 1 600 € en 2020.

> **Subventions aux associations 2020**

69 929 € ont été répartis, en réponse aux demandes des différentes associations.

Association	2020
ADMR Allonnes	1 500 €
AFR VIVADO (jeunesse)	26 888 €
AFR VIVADO (enfance APS et ALSH)	23 755 €
AMIS DE L'ORGUE Varennes-sur-Loire	400 €
Coopérative scolaire de Varennes-sur-Loire (Fournitures)	6 000 €
CO-LIBRIS Bibliothèque	2 529 €
COMITÉ DES FÊTES	1 450 €
Espace Vie Sociale (EVS)	665 €
EVS (LAEP)	392 €
ESVV (Entente Sportive Varennes Villebernier)	2 500 €
FGDON VARENNES	470 €
ONEA Omnibad Nord Est Anjou	800 €
S.P.A autonome du Maine-et-Loire	592 €
USV TENNIS	1 200 €
USEP	488 €

> **CCAS (Conseil Communal d'Action Sociale) : remboursement de frais d'obsèques de Mme Annick FERRAULT**

Décédée le 25 février 2018, elle avait souscrit un contrat obsèques auprès de la Caisse d'épargne qui a donc remboursé la commune. Le CCAS avait en effet pris en charge les frais, à hauteur de 1 492,00 €.

> **Secours à domicile**

Madame Viviane Obin, secourue par les pompiers le 27 novembre, est toujours hospitalisée depuis cette date. Elle a accepté de rembourser les frais engagés pour la prise en charge de son chien. Après avoir mordu un employé communal, il a été jugé comme dangereux par le vétérinaire qui a procédé à son euthanasie pour 312,35 €.

> **SIEML : opérations de réparation de lampes**

75 % des dépenses engagées par le SIEML sont prises en charge par le fonds de concours de la commune.

BÂTIMENTS

> **Travaux Chavigny : le projet prend forme**

Aménagement : éolienne installée, arbre remarquable planté, parking de la maison de santé opérationnel pour les élections du 15 mars (accès personnes à mobilité réduite par la cour de l'ancienne école des filles).

École de musique : plafonds, peintures et revêtements de sols souples à terminer.

Points d'Apport Volontaire : en cours d'étude par Saumur Agglopropreté, une solution technique plus esthétique que les colonnes.

PERSONNEL

Création d'un poste d'adjoint technique à compter du 1^{er} avril 2020, temps non complet.

Tableau des emplois p.35

QUESTIONS DIVERSES

> **Mutuelle communale pour les retraités, agriculteurs, non-salariés et agents du service public : réunion publique à venir**

En 2019, la commune de Varennes-sur-Loire a mis en place une mutuelle communale à un tarif avantageux (jusqu'à -30 % du tarif habituel). La date de la réunion publique sera annoncée dans le prochain bulletin municipal.

> **Jeunesse**

- Défilé du carnaval samedi 14 mars à 10h à l'école.

- Mômes en folie du 24 au 27 mars 2020 à Varennes-sur-Loire : les maternelles assisteront au spectacle présenté à la salle des loisirs.

- Conseil d'école du 6 mars 2020 : demande des enfants de rénovation de la cour de l'école. Babyfoot remplacé par l'APE, avec les recettes du théâtre.

- Vivado : 158 jours d'ouverture en 2019, 2 séjours organisés (montagne du 18 au 24 février 2019), 5 manifestations (rando ferme, concours de belote, opération cadeaux à Noël, bal et théâtre avec Allonnes). Projets 2020 : se faire connaître via des interventions dans les écoles élémentaires et dans les communes (une animation par semaine de mars à mai), séjour à Paris du 20 au 23 avril 2020, fabrication d'un char pour le carnaval, ouverture du club junior de 10h à 13h30 aux CM2.

> **Opération «une naissance, un arbre» : plantations samedi 21 mars 2020, journée internationale de la forêt**

TOUR DE TABLE

> **Fin de mandat**

Vœux de réussite de conseillers et adjoints sortants adressés à la prochaine équipe. Monsieur le Maire remercie tous les membres du conseil qui ont travaillé pour faire avancer les choses, dans l'intérêt général.

> **Circulation**

À la demande de Michel Lechat, installation d'un panneau «voie sans issue» place de la gare, afin d'éviter le passage de gros gabarits.

> Échangeur A85

Une enquête environnementale en cours pour confirmer la non-faisabilité du projet, afin que Cofiroute n'ait pas à verser de dédommagements. Coteaux-sur-Loire (ex Saint-Patrice) est candidate pour accueillir cet échangeur.

> Lotissements, dossier des terrains constructibles

Le prochain conseil municipal reprendra en main cet enjeu important pour l'avenir de l'école et la pérennité des commerces, comme l'a souligné Michel Lechat. L'examen du cas évoqué par David Chevallier a été transféré à la communauté d'agglomération, compétente en matière d'urbanisme.

> Zones humides

Étude en cours pour leur recensement et leur protection.

> Renforcement de la levée

Études terminées, démarrage espéré des travaux début 2021.

«En raison du premier confinement, le conseil municipal n'a pu être installé que le 16 mai 2020 et ne s'est donc pas réuni entre les mois de mars et juin.»

CONSEIL DU 03 JUIN 2020

BUDGET

> **La présentation des comptes** est à retrouver en détails dans les comptes rendus de séance des 3 et 9 juin 2020, sur le site internet de la commune ou directement à la mairie.

> Taxe foncière : maintien des taux d'imposition

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter : 19,32 % pour les propriétés bâties et 30,72 % pour les propriétés non bâties.

> Délégations au maire : reconduction des pouvoirs du mandat précédent

Le maire reçoit le pouvoir pour prendre des décisions dans les limites fixées par ce pouvoir (consultable dans le compte rendu intégral).

> **Indemnités pour le maire et ses cinq adjoints.** Elles sont fixées, conformément au barème fixé par la loi, à 2 006,93 € bruts pour le maire et 616,08 € bruts pour chaque adjoint.

> Maintien de la participation de 800 € au multi-accueil «les Troglotins» pour un an

En 2019, la participation des communes a été revue à la hausse suite à la suspension des subventions d'EDF. Le conseil a décidé de maintenir l'adhésion au syndicat de communes de la Côte, avec révision possible l'an prochain. En 2019, 6 enfants ont fréquenté le multi-accueil, à raison de 1 368 heures.

> Maison de santé : annulation du loyer et des charges pour le mois d'avril pour certains professionnels

Les professionnels qui ont été contraints de suspendre leur activité pendant le confinement (podologue, réflexologue, kinésithérapeute) ne paieront ni loyer ni charges pour le mois d'avril.

QUESTIONS DIVERSES

> Aménagement du bassin de l'Authion : rapport à disposition du public jusqu'au 15 mai 2021.

> Annulation exceptionnelle de la cérémonie du 14 juillet 2020.

> Travaux devant l'habitation du maire 34 rue de Chavigny : le maire en informe le conseil et fournira la facture après l'avoir réglée à titre privé.

> Maison de santé : arrivée du Docteur Alisée Flévin le 1^{er} août 2020.

TOUR DE TABLE

> Christine Jousselin informe qu'à partir du jeudi 4 juin, l'école accueillera, uniquement le matin, quelques élèves supplémentaires, dont les PS (petite section) et MS (moyenne section). La commande de dictionnaires des CM2 est en cours, bien qu'il n'y ait pas de fête d'école.

> Sylvie Bellanger remercie le conseil municipal de lui accorder sa confiance en lui confiant un poste d'adjointe au maire.

> Daniel Poirier cherche à localiser une éventuelle fuite d'eau dans le plancher chauffant de la maison de l'enfance ; rendez-vous avec Véolia le jeudi 4 juin au matin.

CONSEIL DU 09 JUIN 2020

> Constitution des commissions municipales

> Désignation des représentants dans les instances intercommunales

BUDGETS

> **La présentation des comptes, dont le compte de gestion dressé par madame Kapfer, receveur municipal,** est à retrouver en détails dans les comptes-rendus de séance des 3 et 9 juin 2020, sur le site internet de la commune ou directement à la mairie. Les comptes sont votés par 18 voix pour et 1 abstention.

> Formation des élus municipaux : 2 % des indemnités de fonction y seront consacrés tous les ans

Chaque élu dispose d'un droit à 18 jours de formation maximum, pour toute la durée du mandat, en adéquation avec ses fonctions. Les crédits sont utilisés de façon équitable entre tous les élus.

QUESTIONS DIVERSES

> **Aménagement du bassin de l'Authion** : le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la disposition du public jusqu'au 15 mai 2021.

CONSEIL DU 22 JUILLET 2020

Patrice Moëns refuse de signer le compte-rendu du dernier conseil, estimant que son argumentaire, justifiant son refus de voter le budget primitif 2020, n'y avait pas été consigné.



INTERCOMMUNALITÉ

> **Conseil communautaire du 16 juillet 2020 : Jackie Goulet élu Président**

44 voix pour le maire de Saumur, contre 35 voix pour Éric Touron, maire de Distré. 2 des 15 postes de vice-président ont été attribués à des maires du pays allonnais (Jérôme Harrault et Guy Bertin). Tous les maires seront membres du bureau.

> **SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocation multiple) : pas d'augmentation de la participation des communes, projets pour les adolescents et les seniors (32 nouveaux lits à l'Ehpad d'Allonnes début 2021), vidéo-surveillance en question**

Le 30 juin 2020, Jérôme Harrault, maire d'Allonnes, a été élu président et Guy Bertin, maire de Neuillé, vice-président ; les délégués de la commune sont Gilles Talluau, Christiane Langé et Christine Jousselin. La participation est maintenue à 1 € par habitant (1 879 € pour Varennes en 2020).

Un projet de maison des adolescents à Allonnes est à l'essai pour 6 mois, moyennant une cotisation de 2 700 €. La maison des adolescents de Saumur soutient une dizaine d'adolescents par an.

La maison de retraite d'Allonnes passera de 52 à 82 lits après les travaux d'extension, dont 12 dans l'unité Alzheimer, ouverts début 2021 avec 32 embauches à la clé.

Une étude en vue de la mise en place de la vidéosurveillance sur les communes du pays allonnais a été réalisée avec la gendarmerie. En attendant ses résultats, le maire d'Allonnes envisage de faire appel, pour un essai de 6 mois, à une société privée pour repérer les individus ou véhicules suspects la nuit ; un grand nombre d'incivilités sont en effet commises sur cette commune.

> **Désignation des représentants au SIÉML : Gilles Talluau titulaire et Daniel Poirier, suppléant**

Pour rappel, le SIÉML organise la distribution publique d'électricité, réalise des investissements et travaux sur le réseau, et accompagne les communes dans la transition énergétique.

> **Paroisse Sainte-Thérèse : refus d'une indemnité pour le gardiennage de l'église**

Au titre du gardiennage de l'église, le conseil économique de la paroisse Sainte-Thérèse demande une indemnité annuelle. Le conseil n'y donne pas une suite favorable, considérant que la commune est toujours à l'écoute des demandes de travaux et achats divers, en cas de besoin. Le maire en profite pour remercier vivement les bénévoles qui, notamment, assurent l'ouverture et la fermeture de l'église.

ORGANISMES EXTÉRIEURS

> **Comité National d'Action Sociale** : Christine Jousselin déléguée représentante.

> **Mise en place de la politique locale de sécurité routière** : Dominique Gourier désigné élu-référent.

> **Commission géographique du secteur Authion** : Jean-Luc Joulin et Samuel Lechat désignés représentants «eau»

COMMISSIONS COMMUNALES

> **Bâtiments : devis de travaux à la salle des loisirs, à l'école et à la maison de l'enfance**

Les semelles béton pour poser les agrès de fitness ont été réalisées ce jour par les agents municipaux.

(Voir tableau ci-dessous)

> **Voirie : recensement des chemins non goudronnés, un plan très utile aux élus et aux agents**

Route limitrophe avec Chouzé-sur-Loire : entretien de la partie sud par Varennes et de la partie nord, par Chouzé. Cas particulier de l'Île au Than : crédits prévus au budget 2021 pour reboucher les trous dès que possible.

> **Communication : un nouveau prestataire pour le bulletin municipal**

Mise en concurrence de Loire Impression, prestataire précédent, et IGNIS, développeur du site internet de la commune.

LOIRE IMPRESSION			
DATE	NB PAGES	NB EXEMPLAIRES	COÛT HT
MAI 2019	40	950	2 762 €
NOVEMBRE 2019	36	980	2 531 €
IGNIS KMÉLÉON			
DATE	NB PAGES	NB EXEMPLAIRES	COÛT HT
AUTOMNE 2020	40	950	2 478 €
AUTOMNE 2020	36	950	2 336 €

Le devis d'IGNIS est validé à l'unanimité. Les associations se verront fournir un outil pour les aider dans la présentation de leur article et qui leur sera présenté lors d'une réunion à la rentrée.

> **Espaces verts** : réunion début septembre.

BÂTIMENT	TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
SALLE DES LOISIRS	Étanchéité de la terrasse	3 C Étanchéité	8 243,30 €	9 891,96 €
MAISON DE L'ENFANCE	Casquette	AEI Services	651,08 €	781,30 €
	Échangeur de la PAC	DALKIA	5 665,33 €	6 798,40 €
	Échangeur de la PAC	KALIFROID	4 514,04 €	5 416,85 €
ÉCOLE	Isolation toiture véranda	POZ'ALU	2 138,00 €	2 565,60 €
	Isolation toiture véranda	ISO CLAR	2 520,50 €	2 772,55 €

ENFANCE

> Cantine à 1 € en primaire : maintien de la tarification sociale

La tarification de l'année précédente a été reconduite par le conseil, afin de faire bénéficier un maximum d'enfants de cet avantage : de 0,98 € (quotient familial < 700) à 1 € maximum (quotient familial > 1 501). La Dotation de Solidarité Rurale donne ainsi droit à une aide de 2 € par repas.

> Conseil d'école du 3 juillet 2020 : un déconfinement qui s'est bien passé, 25 élèves par classe en moyenne à la rentrée prochaine et des projets reportés

Entre le 14 mai et le 22 juin, le retour en classe s'est fait progressivement pour les enfants, sur la base du volontariat des familles. Les protocoles sanitaires ont été mis en place et respectés à la lettre. Les sorties prévues ont dû être reportées à l'année prochaine. Une petite cérémonie a été organisée le jour des vacances pour le départ des CM2, avec distribution des dictionnaires. 171 élèves sont inscrits à ce jour pour la rentrée prochaine. Le remplacement des manuels scolaires pour le cycle 3 sera à inscrire au budget 2021. Monsieur le maire est très satisfait de l'esprit d'équipe et de la bonne cohésion entre l'équipe municipale et les enseignants dans ces moments difficiles.

> Demande de subvention «Label École Numérique 2020»

Elle a pour but d'acquérir du matériel informatique pour l'école, subventionné à 50 % par l'État, dans la limite maximum de 14 000 € TTC d'investissement. Le câblage et les prises avaient été anticipés lors des travaux de rénovation. Une réunion s'est tenue à l'école avec les élus, des enseignants, le référent numérique de l'Éducation nationale M. Weiszberg et Gilles Peltier, prestataire informatique, afin de définir les besoins. Le premier devis dépasse le montant de la subvention (20 594,90 € TTC) ; le cahier des charges a donc été revu par les enseignants et un nouveau devis est en attente pour déposer le dossier fin août. En cas de dépassement, l'Association des Parents d'Élèves pourrait éventuellement participer. L'alarme anti-intrusion installée à l'école permettrait de protéger ces installations.

PERSONNEL

> Création d'un poste pour l'entretien des locaux scolaires et autres locaux municipaux, surveillance pause méridienne

Grâce au dispositif du Parcours Emploi Compétences, la

commune va créer un nouveau poste de 20 heures par semaine, pour une durée de 12 mois, rémunérés au SMIC. Ce dispositif permet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, leur offrant un accès à la formation et un accompagnement tout au long de leur parcours. L'aide de l'État varie entre 30 % et 60 % du smic horaire brut.

> Tableau des emplois : réorganisation des services suite à deux départs (voir tableau ci-dessous)

En raison du départ à la retraite de Catherine Billard et de la fin d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi de 35 heures, deux postes d'adjoints (administratif et technique) passent à temps complet. Un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe est créé à temps non complet.

> Prime exceptionnelle pour les agents en service pendant le confinement

Le dispositif gouvernemental prévoit une prime, non imposable, de 1 000 € maximum. Face au surcroît de travail des agents de la fonction publique pendant le confinement, le conseil a voté à l'unanimité l'attribution d'une prime de 500 € (au prorata du temps de présence) pour remercier les agents de Varennes-sur-Loire de leur implication.

ENVIRONNEMENT

> Programme annuel 2020-2021 de plantations de haies : 500 m linéaire minimum, subventionné par le département (50 %) et la commune (30 %)

Pour faire suite au recensement des propriétaires intéressés, le programme prévoit la plantation de haies à l'automne 2020, de 500 mètres linéaires minimum, sous la maîtrise d'ouvrage de la commune et avec le soutien technique de l'association EDEN (Études Des Équilibres Naturels). Le département sera sollicité pour une subvention à hauteur de 50 % ; la commune, elle, prendra en charge 30 % des frais restant normalement à la charge des particuliers. En 2019, 2 958 € (dont 1 004 € à la charge de la commune) ont permis de planter 1010 mètres de haies.

QUESTIONS DIVERSES

> Recensement de la population : du jeudi 21 janvier 2021 au samedi 20 février 2021, sous la coordination de Sandra Delaunay (arrêté du 19 juin 2020).

> Travaux de renforcement de la levée : prévus fin

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Durée	Catégorie	Effectif
PERSONNEL PERMANENT STAGIAIRE OU TITULAIRE					
ADMINISTRATIVE	Attaché	Attaché	35/35 ^e	A	1
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35/35 ^e	C	1
		Adjoint administratif	35/35 ^e	C	1
MEDICO-SOCIALE	ATSEM	A.T.S.E.M principale 2 ^e classe	35/35 ^e	C	1
TECHNIQUE	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^e classe	35/35 ^e	C	7
		Adjoint technique principal de 2 ^e classe	31,5/35 ^e	C	1
		Adjoint technique	35/35 ^e	C	3



2020 / début 2021. Une réunion publique en septembre ou octobre informera la population. Le budget pour la portion varennaise est plus élevé que celui estimé (7,5 millions € contre 6 millions € prévus). Les travaux de la portion du pont de Montsoreau aux cheminées rondes commencera dans quelques mois, tandis que pour celle allant du pont de Montsoreau à la limite avec l'Indre-et-Loire, ils ne débuteront probablement pas avant 2 ou 3 ans. Cela créera un gros problème de circulation au niveau du rond-point de Montsoreau : il faudra bien anticiper la déviation.

TOUR DE TABLE

Entretien du terrain de pétanque au port : difficile durablement sans désherbant. Laurent Dinand suggère d'installer des barbecues afin d'éviter l'allumage de feux dans cette zone ; l'expérience a déjà été menée et le barbecue avait rapidement été cassé.

Les barrières posées à l'entrée de l'école pour canaliser les parents dans le cadre de la crise de la covid-19 seront enlevées rapidement.

Patrice Moëns interpelle monsieur le Maire sur le dossier du lotissement de l'Ouche Maréchal. Des éléments concrets d'informations seront donnés d'ici la fin de l'année.

La commission voirie va trouver une solution pour le problème de visibilité au stop du carrefour rue de l'Éche-neau, suite à la pose d'un film vert sur une clôture privée.

L'EVS du Pays allonnais (Espace de Vie Sociale) est notamment en charge du transport solidaire, souvent cité en exemple à l'Agglo. Les élus de la commission enfance-jeunesse seront présentés au personnel avant la rentrée scolaire. Il est toujours possible de se rendre à Vivado (du lundi au vendredi de 10h à 18h). L'actuel directeur de la structure quitte ses fonctions et sera remplacé en septembre par Angela, animatrice connue dans le secteur.

Les marquages au sol dans le bourg, à commencer par les passages pour piétons, vont être prochainement refaits. La question de la sécurité devant le magasin de Christophe Pearson est abordée par Christiane Langé, notamment pour une personne y circulant régulièrement en fauteuil.

Afin de permettre à la gendarmerie d'intervenir en cas de feux non autorisés allumés au port de Varennes, monsieur le Maire va prendre un arrêté les interdisant. Des nuisances sonores ont également été signalées mais elles provenaient d'une *rave party* à Candes-Saint-Martin.

CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2020

Suite à sa demande, l'intégralité de l'intervention de Patrice Moëns pour motiver son refus de voter le budget est consultable dans le compte-rendu intégral (sur le site de la commune ou à la mairie).

À propos des agressions du week-end dernier, le soutien du maire et de toute la population est apporté à la victime. Il

remercie les gendarmes et les policiers pour leur efficacité et leur rapidité d'intervention. Un viol est bien un crime. Aucun délit n'a par ailleurs été signalé depuis début août sur la commune.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Compte tenu de la crise sanitaire, les réunions de conseil se tiendront à la salle des loisirs afin d'assurer la sécurité de tous (respect des distances, gestes barrières), et ce aussi longtemps que nécessaire.

OUCHÉ MARÉCHAL

> **Rappel historique du dossier de lotissement depuis 2016**
Délibération du conseil (17 février 2016) :

- Accord pour un prix de 10 € / m² pour environ 2,3 ha de terrain sous réserve de faisabilité (notamment à cause du Plan de Prévention des Risques et Inondation), bien que cela représente un déficit important.

- Frais inhérents (notaire, géomètre, clôtures) à la charge de la commune, sans indemnités d'éviction.

- Estimation de Service France Domaine (représentant l'État-proprétaire) : 4 € / m² (voire 3,50 € à Fontevraud, sur décision du tribunal).

Demandes spécifiques de Marie-Thérèse Lechat et ses trois enfants :

- Conservation d'une bande de terrain (nord et ouest de la propriété occupée par Marie-Thérèse Lechat) : acceptée.

- Conservation d'un terrain de 1 050 m², soit une valeur de 60 000 € : refusée par le conseil qui décide de suspendre la procédure .

Précisions 2020 :

- Pointe nord inconstructible, consacrée aux bassins de rétention obligatoires.

- Proposition de vente de la famille Foulon à 5,71 € / m² : pas de réponse pour le moment.

- Expropriation : consultation de l'avocat de Saumur Agglo Val de Loire qui confirme la légitimité d'une éventuelle expropriation au regard de la loi et des documents d'urbanisme. Le maire ne souhaite pas aller si loin mais préserver la paix dans la commune.

> **Financement prévisionnel et volonté de solution amiable**
36 logements (dont 7 logements sociaux) au prix de vente des lots viabilisés de 60 € / m² et avec achat des terrains à 10 € / m² :

- Sans la bande de terrain de 1 050 m² demandés par les conjoints Lechat : déficit d'environ 272 000 €.

- Avec cette bande (soit 2 logements supplémentaires) : déficit d'environ 242 000 €.

NB : pour un achat des terrains à 3,50 € / m² et une collaboration avec ALTER, déficit de 221 000 €.

Le conseil municipal demande une rencontre en comité restreint afin de trouver une solution amiable.

INTERCOMMUNALITÉ

> **Saumur Habitat : Jackie Goulet président et Gilles Talluau, vice-président (fonctions bénévoles)**

> Programme de travaux de rénovation sur des logements de Saumur Habitat

79 logements sociaux à Varennes : 59 à Saumur Habitat et 20 à Maine-et-Loire Habitat.

Travaux d'amélioration dans 44 logements (le Champ Bertain, la Paix et la Maréchalerie) : 1 384 039 €, totalement pris en charge par les bailleurs sociaux.

Conformément à la loi ÉLAN, les bailleurs sociaux ont l'obligation légale de mettre en vente (...) une partie de leur patrimoine. Pour rappel, seul un logement a été cédé.

> Assemblée Générale de l'EVS : transport à la demande, petits-déjeuners, repas partagés

Un nouveau bureau a été élu. Le bilan financier 2020 sera impacté par la crise sanitaire, de nombreux projets d'investissement et l'augmentation du nombre de salariés pour l'enfance (de 3 à 15). La participation actuelle de la commune est de 665 € et il faudra être vigilant sur les augmentations.

> Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine : élection d'une élue de Saumur, le maire de Bourgueil vice-président

À cheval sur les deux départements du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire, le PNR voit sa présidence alternée d'un département à l'autre à chaque nouveau mandat. Il reste à élire les 10 membres du bureau.

CHAVIGNY

> Travaux supplémentaires : colonnes enterrées et réseau d'eaux pluviales

Colonnes enterrées : Saumur Agglopropreté n'avait pas précisé que la réalisation des 4 préformes béton était à la charge de la commune (5 400 € TTC). L'accès se fera dès que possible.

ATP : avec la suppression des trottoirs rue de Chavigny, plus de la moitié des eaux de pluie du bourg convergent vers le canal au niveau du relais de chasse, d'où des travaux complémentaires sur le réseau d'eaux pluviales (12 695,58 € HT).

> Achèvement des travaux prévue fin octobre : enrobés à partir du 6 octobre, entretien des arbres par Berger Paysage et peut-être des daims

Les enrobés seront réalisés à partir du mardi 6 octobre. Le projet comprend la fourniture et la pose de mobilier urbain (bancs, poubelles, porte-vélos...).

L'entreprise Berger Paysage entretiendra pendant 2 ans la centaine d'arbres du site, plantés après la fin des travaux.

Une personne rencontrée par le maire propose de donner des daims à la commune. Cela permettrait d'entretenir le verger partagé et d'égayer cette zone, équipée d'une clôture suffisamment haute et d'un système d'entrée avec des rouleaux pour qu'ils ne puissent pas s'échapper ; robustes, les daims n'ont pas besoin d'abri particulier.

> Nouveau carrefour voie nouvelle / rue de la Loire : subvention départementale et cédez-le-passage

Un dossier de demande de subvention amendes de police à hauteur de 7 236,48 € a été déposé le 1^{er} juillet 2020 pour les travaux de création de ce nouveau carrefour. Les travaux s'élèvent à 43 418,88 € HT. Début septembre, le président du conseil départemental a autorisé la commune à préfi-

nancer ces travaux.

Une priorité à droite est préconisée au niveau du carrefour mais le conseil retient plutôt l'idée, plus sûre, d'un cédez-le-passage.

FINANCES

> DETR 2020 : refus des dossiers en sous-préfecture

Les deux dossiers de demande de DETR 2020, pour la construction d'un local technique de 80 m² (15 000 € HT) et la requalification de la cour d'école (314 725 € HT, dont 286 695 € HT éligibles), ont été rejetés. L'enveloppe a été attribuée pour moitié à deux maisons de santé.

SIÉML

> Fonds de concours annuel de 75 % au SIÉML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public

Le versement sera effectué en une fois, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux.

GESTION DE L'EAU

> Autorisation unique pluriannuelle de prélèvement par la chambre d'agriculture : avis favorable

La Chambre d'Agriculture des Pays de Loire, désignée comme Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) de l'Authion, a en charge la répartition de l'eau à l'usage de l'irrigation sur le bassin versant de l'Authion. Elle demande **autorisation unique pluriannuelle de prélèvements (AUP) avec un plan annuel de répartition des prélèvements d'irrigation associés**. Une **enquête publique** se déroulera du 27 août au 30 septembre.

HAIES

> Demande de subvention pour la plantation de haies bocagères

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) a engagé en 2020 un programme d'actions de reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques au travers du contrat territorial eau (CTeau) Authion 2020-2022. La plantation de haies bocagères est une des solutions apportées, entièrement gérée par le SMBAA qui sollicitera les subventions auprès du conseil départemental (50 %) et du conseil régional (30 %). Le dossier des trois particuliers et la commune a été élaboré avec l'aide de la société EDEN et transmis au SMBAA.

ESPACES VERTS

> Commission du 3 septembre : des plantations qui ne demandent pas trop d'entretien et toujours, la lutte contre le tigre du platane

L'obtention du label «Villes et villages fleuris» est abandonnée. Après avoir fait le tour du village, la commission propose de :

- revoir les plantations des massifs de la place du Jeu de Paume pour limiter les interventions régulières,
- continuer à traiter contre le tigre du platane (impossible pendant le confinement),



- donner au passage de l'Huilerie un caractère moins minéral, tout en gagnant du temps en entretien,
 - remplacer le grillage par une clôture en barreaudage irrégulier en eucalyptus de 1,25 mètre de hauteur au-dessus du canal (derrière la maison de la chasse),
 - planter une haie bocagère à la place des thuyas le long du stade (subventions, voir plus haut).
- Ces idées saluées par le conseil feront l'objet d'un suivi et d'un chiffrage, avant les arbitrages budgétaires.

PERSONNEL

> Adhésion au service paie du Centre De Gestion 49 : une convention pour 6 ans, un service très utile

Le service paie du CDG 49 permet la prise en charge des bulletins de salaire du personnel communal, à hauteur de 4,80 € par bulletin. Les démarches déclaratives s'en trouvent simplifiées.

> Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) : 20 heures pour entretien des locaux et surveillance sur le temps de cantine

Avec l'aide de la mission locale de Saumur, un contrat annuel de 20 heures hebdomadaires a été signé début septembre avec Fiona Lejeune, 20 ans. Elle assure l'entretien des locaux scolaires et autres locaux municipaux et la surveillance à la cantine scolaire et pendant la pause méridienne.

QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE

> Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

Pour la période allant du 5 août 2020 à la date d'expiration du présent mandat municipal, ont été élus 6 commissaires titulaires.

> Action gratuite de la société KYRIELLE : broyage des végétaux le samedi 17 octobre de 13h30 à 16h au pied du pont

> Entretien des bâtiments : enfance, école, agrès

Réparation de la chaudière de la Maison de l'enfance par KALIFROID.

Remplacement du sol par l'entreprise Poitou suite au dégât des eaux.

Toit de la verrière de l'école : pose des panneaux le 15 octobre.

> Cantine : rencontre avec une centrale de référencement pour les achats de cantine

Il est possible de continuer à travailler avec les maraîchers et les commerçants de la commune, tout en faisant appel à la centrale. Moyennant une participation annuelle de 121,00 €, la commune aura accès à des prix préférentiels, de la formation et un logiciel de gestion. 1,9 % du chiffre d'affaires réalisé par les fournisseurs est reversé à la centrale.

> Bulletin municipal : les associations recevront un lien pour saisir en ligne leur article et leurs photos

Les membres de la commission seront sollicités pour la relecture avant le bon à tirer.

Il n'est malheureusement plus possible d'y insérer la liste des

naissances et décès car il faut le consentement des familles.

> École de musique : cours de piano et de guitare dispensés à Brain-sur-Allonnes, alors que ¾ des élèves viennent de Varennes-sur-Loire

Le maire va contacter le directeur de l'école de musique, Bruno Montiège.

CONSEIL DU 21 OCTOBRE 2020

Suite à une erreur, un stop (et non un cédez-le-passage) a été installé au nouveau carrefour voie nouvelle/rue de la Loire. Après utilisation, le conseil estime que les choses sont mieux ainsi.

Une minute de silence est observée en hommage à Samuel Paty, ce professeur assassiné vendredi soir dernier devant le collège où il enseignait l'histoire-géographie et l'éducation morale et civique. Par cet acte odieux, c'est la laïcité et la liberté d'expression qu'on assassine. L'enseignement doit être défendu et protégé.

INTERCOMMUNALITÉ

> Rapport d'activités 2019 de Saumur Agglo Val de Loire adopté

> Annulation de dernière minute de la réunion publique au sujet du renforcement de la levée : excuses présentées par le service de la Loire, réunion reportée à une date inconnue

> Restos du cœur : vers une réouverture de la permanence à Allonnes ?

15 familles du pays allonnais se rendaient à l'antenne délocalisée à Allonnes, fermée suite aux travaux du foyer rural. Elles sont maintenant inscrites à Saumur, ce qui leur pose des problèmes de mobilité. Le président départemental des Restos du cœur souhaite rouvrir un lieu d'écoute, d'entraide et de partage mais impose beaucoup de conditions aux bénévoles (ouverture toute l'année, 15 bénévoles chaque semaine, acheminement des denrées par les communes). Ouverture de la campagne : 24 novembre.

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

> Adoption du règlement intérieur : droits des membres, examen des questions orales, espace réservé à l'opposition.

FINANCES

> Participation renouvelée au financement du RAM (Relais des Assistantes Maternelles)

Son rôle primordial de soutien aux assistants maternels qui travaillent seuls chez eux a été souligné.

> Subvention exceptionnelle de 500 € accordée aux communes sinistrées des Alpes Maritimes

Elle sera versée sur le compte dédié «Solidarité sinistrés tempête Alex».

PATRIMOINE

> Fin des travaux d'étanchéité de la terrasse de la salle des loisirs, la verrière reste fragile

La couverture de la partie la plus ancienne est dans un état correct ; travaux à envisager au cours du mandat suivant.

> Opération départementale «Enracinons notre territoire» : bon d'achat de 300 € pour la biodiversité

Le conseil départemental a lancé, aux côtés des pépiniéristes partenaires de la chambre d'agriculture et du bureau horticole régional, cette opération pour favoriser la plantation d'arbres et d'arbustes dans les communes.

L'opération «une naissance un arbre» a été suspendue à cause de la crise sanitaire. Les parents concernés seront invités un samedi matin ; la plantation se fera sur le terrain entre la citerne de gaz et l'entrée de la rue de la Vigne.

QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE

> **Colis de fin d'année** : préparés le jeudi 10 décembre à 15h, ils contiendront également un masque muni d'élastiques cousus par l'Atelier de Varennes, vivement remerciée pour cette action.

> **Annulation regrettable des événements de fin d'année** : 11 novembre, cérémonie des vœux du maire (diffusion d'un message en ligne).

> **Récupération gratuite des sapins de Noël** par Kyrielle début janvier, au pied du pont.

> **Travaux d'enrobage devant la maison du maire** : la facture acquittée et réglée par le maire est présentée.

> **Projet de rando ferme en juin 2021** : premier contact avec la chambre d'agriculture, réunion à venir.

> Travaux Loire Chavigny

- Nouveau carrefour : projet d'éclairage par des LEDS.

- Remise en état de la rue de la Bellière : nivellement des accotements à venir par ATP.

- Déplacement du radar pédagogique, maintenant que la vitesse est limitée à 30 km/h à l'entrée sud du bourg.

> **Travaux de la rue du Patilleau**, frontière entre deux communes : étude en cours par les élus de Chouzé-sur-Loire, des frais de réalisation à partager.

> **Bâtiments** : les travaux prévus ont été réalisés (chaudière, vitre cassée maison de l'enfance, verrière école) ; reste le revêtement de sol par l'entreprise Poitou.

> **Contrats d'entretien confiés à des entreprises varennaises** (pompe à chaleur, chaudières et climatisation).

> **Cantine** : adhésion à un groupement d'achats

> **Bulletin municipal** : de nombreuses associations ont répondu ; réunion de la commission le 2 novembre.

> **Caméras de surveillance du pays allonnais** : un coût important, à examiner par la commission des finances.





ARTISANAT

COUVERTURE	CHESNEAUX-RIBAULT	ZA de la Prée Bertain	02 41 51 72 18 06 87 33 75 07	mika.ribault@orange.fr
ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / SANITAIRE / CHAUFFAGE / CLIMATISATION	ABP ÉNERGIES	20, rue des Sabotiers	06 50 17 58 68 02 49 19 06 03	abpenergies.49@gmail.com
INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS THERMIQUES ET DE CLIMATISATION	KALIFROID	20, rue des Petits Champs	07 86 14 31 46	kalifroid49@gmail.com
ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / CHAUFFAGE	MARSILLE Alain	10, rue La Croix des Noues	02 41 51 79 54 06 07 26 73 35	alainmarsille@orange.fr
ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / SANITAIRE / CHAUFFAGE	PEARSON Christophe	21, place du Jeu de Paume	02 41 53 23 17 06 83 75 41 10	pearson.elec@orange.fr
FINANCEMENT IMMOBILIER	CAP CONSEIL (SARL)	23, Rue de la Motte	06 98 13 47 78	
INFORMATIQUE	MASC INFORMATIQUE	28 Rue de Chavigny	06 81 47 63 03	masc.info@free.fr
VENTE ET MAINTENANCE INFORMATIQUE	LOIRE INFORMATIQUE	1, Rue de la Loire	02 41 67 07 98	contact@loireinfo.fr
MAÇONNERIE	MÉTIVIER Dominique	ZA de la Prée Bertain	02 41 51 74 94 06 88 13 43 39	dometivier@wanadoo.fr
TAILLE DE PIERRE / AÉROGOMMAGE/RESTAURATION / CRÉATION / ENTRETIEN	COULBARY Cyril	3, rue de Vauvert	07 68 04 21 22	c.coulbary@hotmail.com
MAÇONNERIE TAILLE DE PIERRE	GALLARD Thierry	9, rue de l'Étang	06 76 46 38 42	thierry.gallard0404@orange.fr
MAÇONNERIE / RÉNOVATION / RAVALEMENT	LANGÉ 2L	ZA de la Prée Bertain	02 41 67 69 90	sarllange2l@orange.fr
MATÉRIEL AGRICOLE	SARL HUET 2M	ZA de la Prée Bertain	02 41 38 94 32	huet2m@wanadoo.fr
MÉCANIQUE / AUTOMOBILE	GARAGE DU JEU DE PAUME	ZA de la Prée Bertain	02 41 51 72 19	eurlgaragejeupaume@orange.fr
MENUISERIE	POZ'ALU DE LA LOIRE	6, rue Neuve	02 41 38 32 80	
PEINTRE ARTISAN	BOUSSEREAU Christophe	16, rue des Basses Rues	06 19 64 30 05	chrisrenov49@gmail.com
PEINTRE ARTISAN	MABILEAU Ludovic	6 bis, rue de la Loire	06 13 15 09 76	mabileau.ludovic@yahoo.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

	ASSISTANTE MATERNELLE	BARTEAU Jessica	39, rue du Champ Bertain	02 41 38 10 17	
		BURON Jacqueline	2 ter, rue de l'Écheneau	02 41 51 44 13	
		COMISAREK Carmen	23, rue de la Loire		
		GAYRAUD Chrystelle	9, rue de la Croix des Noues	02 41 38 04 19	
		GENTIL Fabienne	6, rue Neuve	02 41 38 13 21	
		LE HENAFF Lydie	6, rue des Petits Champs	02 41 51 71 87	
		MESCHINE Sonia	10, rue du Haut du Bourg	06 22 05 04 94	
		POUZET Laurence	8, rue de la Maréchalerie	06 37 16 02 69	pouzet49@orange.fr
		RÉMIAT Angélique	7, rue du Bas Chavigny	06 88 83 06 36	
		ROYER Chrystelle	17, rue de la Morelle	02 41 53 18 12	
		TIJOU Martine	15, rue des Sabotiers	02 41 51 17 04	dominique.tijou@sfr.fr
		VARRON Adeline	10, allée des Saulaies	06 50 90 00 54	

COMMERCES

ALIMENTAIRES	BOUCHERIE GAUFRETEAU	1, place du Jeu de Paume	09 67 76 28 90	boucheriegaufreteau@orange.fr
	BOULANGERIE PÂTISSERIE "LE FOURNIL DE LA LOIRE"	13, place du Jeu de Paume	02 41 51 45 36	charlespyre@hotmail.fr
	LE JARDIN DE VARENNES	10, place du Jeu de Paume	02 41 51 41 41	
	LE PETIT BISTROT	2, rue des Sabotiers	02 41 50 65 16	sebastien.georget@hotmail.fr
	RESTAURANT LA BRÈCHE	5, impasse de la Brèche	02 41 51 22 92	contact@domainedelabreche.com
	VIVECO	18, place du Jeu de Paume	09 72 86 43 05	clemdupin@hotmail.fr

ARTISAN CHARCUTIER-TRAITEUR	TRAITEUR REFFAY	ZA de la Prée Bertain	02 41 51 71 55	reffaytraiteur@wanadoo.fr
COIFFURE	CRÉATION COIFFURE TRASTET Édith	14, rue de la Maréchalerie	02 41 67 51 55	
COIFFURE / ESTHÉTIQUE	AUDREY COIF STTIC GÉNOT Audrey	11, rue de la Loire	02 41 51 77 11	
COUTURE	LA BOÎTE À COUTURE	12, rue Franklin Roosevelt	02 41 51 07 79	boiteacouture49@gmail.com
ÉLECTROMÉNAGER	PROXI CONFORT	21, place du Jeu de Paume	02 41 53 23 17	www.proxiconfort-varennessurloire.fr
SANTÉ	PHARMACIE	1, rue de l'Harmonie	02 41 51 72 28	pharmacie.varennes@perso.alliadis.net
TABAC	TABAC PRESSE LOTO	2, rue des Sabotiers	02 41 50 65 16	sebastien.georget@hotmail.fr
HÉBERGEMENT				
CAMPING	DOMAINE DE LA BRÈCHE	5, impasse de la Brèche	02 41 51 22 92	contact@domainedelabreche.com www.domainedelabreche.com
CHAMBRE(S) D'HÔTES	DENOZI Gérard	18, rue du Bas Chavigny	02 41 38 18 06	gite.varennes@gmail.com
	DAR TREVIL MISTLER-LEVEL Jean-Claude	19, rue de Gaure	09 70 99 97 30 07 81 37 75 51	www.dar-trevilvarennes.fr
	LES VOLUBILIS M. et Mme VERVIALLE	15, rue de la Gare	02 41 51 78 20 06 70 30 39 56	jm.vervialle@orange.fr
CHAMBRE(S) D'HÔTES ET GÎTE	PARENTHÈSE (RÉ)CRÉATIVE BILLARD Gaëlle	5, rue de la Loire	02 41 50 90 14	gaellebillard@orange.fr www.parenthese-recreative.fr
	THÉOPHANE ÉQUIPÉ Stéphane et Joyce	5, la rue Neuve	02 41 52 65 62 06 10 54 80 08	joycestephane@free.fr http://gitetheophane.free.fr
	MANOIR DE CHAMPFREAU GUDERIAN Steven et RIEDNER Bruce	8, rue de la Croix des Noues	02 41 38 40 41 06 79 33 68 82	info@champfreau.com www.champfreau.com
	MERCK Jean	3, rue de la Folie	02 41 51 79 24	
	QUENDEZ Ghislaine	5, rue du Bas Chavigny	02 41 67 90 43	ghislaine.quendez@hotmail.fr
GÎTE	LA POÉSIE FIÈVRE Thierry	1, rue de l'Écheneau	06 24 69 50 56	thierry@thierryfievre.com
	LA LICORNE PORTE Didier et Danièle	13, rue du Sault	07 89 57 41 75	did.port@wanadoo.fr
	LES MARINIERS DE LA LOIRE ROBIN Gaëlle	25, rue de Gaure	02 41 38 14 10	contact@location-gite-saumur.com www.location-gite-saumur.com
	LA VILLA BERNARD TRASTET Lydie	5, rue de l'Écheneau	06 88 36 80 88	lavillabernard49@gmail.com
SERVICES				
AMBULANCES, VSL, TAXIS	AMBULANCES SAUMUROISES	ZA Prée Bertain	02 41 51 78 78	www.ambulances-saumur.com
TRANSPORT, TAXIS	ABS TAXI FOUCHER	23, rue de Gaure	06 07 79 79 33	johnny.foucher@sfr.fr
AGENCE DE PUBLICITÉ	KLD MEDIA	2, rue Pied Mailloche	09 52 68 92 21	
FINANCEMENT IMMOBILIER	CAP CONSEIL (SARL)	23, rue de la Motte	06 98 13 47 78	
INFORMATIQUE	MASC INFORMATIQUE	28, rue de Chavigny	06 81 47 63 03	masc.info@free.fr
VENTE ET MAINTENANCE INFORMATIQUE	LOIRE INFORMATIQUE	1, rue de la Loire	02 41 67 07 98	contact@loireinfo.fr www.loireinfo.fr
SOCIÉTÉ DE SERVICES ET INGÉNIERIE INFORMATIQUE	KOSKA	4, Île Oger	02 41 50 67 64	www.koska.fr
SOINS				
MASSAGES BIEN-ÊTRE	ÉCRIN DE PURETÉ GAUJOUR Myriam	28, rue de la Maréchalerie	07 86 72 57 47	ecrin-de-purete@hotmail.com https://salon-ecrindepurete.com
RÉFLEXOLOGIE, SOINS ÉNER- GÉTIQUES, SHIATSU, COURS DE DO-IN, ATELIERS	MÉNARD Anne-Sophie	8, rue de la Loire	06 26 05 84 74	menard.annesophie49@gmail.com www.eveilosoins49.sitew.fr
HYPNOTHÉRAPIE	BORRAS Éric	12, place des Ouches	06 10 14 20 36	hypnotherapeute-eric.com
	DE ROUST Sandrine	12, place des Ouches	06 23 92 03 32	https://hypnose-saumur-sandrinede-roust.business.site
HYPNOTHÉRAPIE SOINS ÉNERGÉTIQUES	LACROIX Vanessa	10, rue des Jardins	06 17 44 23 43	www.vanessalacroix.wix.com/ hypnose-coaching49



SERVICES DE SANTÉ À VARENNES

MAISON DE SANTÉ - 8, rue de la Loire

Médecins généralistes	Dr TARDY Christian	02 41 67 54 04
	Dr NALIN Laurence	02 41 51 72 14
	Dr FLÉVIN Alisée	02 41 51 43 78
Médecin psychiatre	Dr LEBREUILLY PAILLARD	02 49 19 01 29
Psychologue Clinicien	Dr DUFLOS Delphine	06 26 47 58 79
Pédicure / podologue	ANNERAU-GUEDIN Tiphanny	02 41 67 59 85
Infirmiers	N'GUYEN Bao	02 41 38 17 13
	SAWADOGO Gaël	02 41 38 17 13
Sage-femme	LESTIENNE Audrey	06 60 24 84 11
Kinésithérapeutes	BRUNO Rita	02 41 38 75 14
	MERINDOL Hervé	02 41 38 75 14
Orthophonistes	SEURAT Héloïse	06 59 47 44 83
	BRAUD Delphine	06 07 74 16 23

PHARMACIE - 18, rue de la Loire

Pharmacien	Dr GIRAULT Christophe	02 41 51 72 28
------------	-----------------------	----------------

SERVICES DE SANTÉ AUTOUR DE VARENNES

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Allonnes	Dr BENZEKRIT	02 41 52 00 10
	Dr LEPONT	02 41 52 06 44
Brain-sur-Allonnes	Dr MIHAESCU	02 41 38 65 7

CHIRURGIENS-DENTISTES

Allonnes	Dr FEVE Fabienne	02 41 52 02 52
Brain-sur-Allonnes	Dr GÉGU Sophie	02 41 52 87 30
	Dr DIMITROV	02 41 51 47 58

PHARMACIES

Allonnes		02 41 52 00 07
Brain-sur-Allonnes		02 41 52 04 14
Fontevraud l'Abbaye		02 41 51 71 13

MAISONS DE RETRAITE

Allonnes		02 41 53 55 00
Fontevraud l'Abbaye		02 41 52 01 11

NUMÉROS D'URGENCE

Centre Anti-Poison		02 41 48 21 21
SAMU	Composer le 15	
Pompiers	Composer le 18 ou le 112 depuis un portable	

AUTRES SERVICES

Ecole Publique	ce.0490553k@ac-nantes.fr	02 41 51 75 40
Mairie	mairie-sg.varennnes-sur-loire@orange.fr	02 41 51 72 29
Maison de l'enfance	afr.directionvivado@gmail.com	02 41 67 71 79
Agence Postale Communale		02 41 51 72 56

Laboratoire pour faire le test de dépistage COVID

labosumur@biolaris.fr - 02 41 53 67 49

Lundi au vendredi : 7h30 à 12h30 et 13h30 à 18h

Samedi : 7h30 à 12h30 et 13h30 à 16h

Numéro d'information : 0 800 130 000

La Boîte à Couture

VENTE ET DÉPANNAGE DE MACHINES À COUDRE TOUTES MARQUES
MERCERIE - TISSUS - LAINES - PATRONS

Du mardi au samedi
de 9h45 à 12h45 et de 14h15 à 18h45

19 Rue Franklin Roosevelt
49400 Saumur
02 41 51 97 79
06 62 73 97 88

boite-a-couture.fr

Christophe PEARSON

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ELECTROMÉNAGER
Vente - Installation - Dépannage

PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS
Tél. 02 41 53 23 17
Port. 06 83 75 41 10
pearson.elec@orange.fr

Accueil Magasin : 21, Place du Jeu de Paume
49730 Varennes sur Loire

Béatrice et Jean-Marie REFFAY
MAÎTRE ARTISAN CHARCUTIER-TRAITEUR

Sur vos marchés :

Mardi : Montreuil-Bellay - Mercredi : St-Hilaire-St-Florent
Jeudi : Saumur "Les Ponts" - Vendredi : Varennes-sur-Loire
Samedi : Saumur "Place St Pierre"

Buffet froid
Plats cuisinés

Tél. 02 41 51 71 55
email : reffaytraiteur@wanadoo.fr - 49730 Varennes sur Loire

Soins énergétiques - Shiatsu - Cours de Do-In Ateliers

Anne-Sophie Ménard
Praticienne certifiée

Varennes sur Loire 49730 06 26 05 84 74
menard.annesophie49@gmail.com www.eveilosoins49.siteweb.fr

L'EXPERIENCE INFORMATIQUE A VOTRE SERVICE

MASC
INFORMATIQUE

POUR LES PROFESSIONNELS
ET LES PARTICULIERS

Gilles Peltier
VARENNES SUR LOIRE (49)
06 81 47 63 03
masc.info@free.fr

Dépannages, Services,
Conseils et Vente
en Informatique

Interventions
sur site ou à domicile

<http://masc-info.pagespro-orange.fr/>

LE PETIT
Bistrot

TABAC / PRESSE - PIZZA le vendredi soir à 18h30

2, rue des Sabotiers
Varennnes-sur-Loire

02 41 50 65 16
06 18 25 60 26

VIVESCO

Du lundi au samedi :
8h00-13h et 15h00-19h30
Dimanche : 8h30-13h

18, place du Jeu de Paume - Varennes-sur-Loire
Tél. 09 72 86 43 05

POZ'ALU

Menuiserie ALU PVC Bois
toutes fermetures

6 rue Neuve
49730 Varennes/Loire
Tél./Fax 02 41 38 32 80
06 88 75 60 22

RGE
ECO
artisan

 **Langé 2 L**

**Rénovation - Ravèlement
Maçonnerie - Plâtrerie**

ZA Prée Bertain - 49730 VARENNES SUR LOIRE
02 41 67 69 90

Le Fournil de la Loire sarl

Boulangerie - Pâtisserie
Votre artisan boulanger, le choix de la qualité.

Charles Pyrè
13, Place du Jeu de Paume
49730 Varennes-sur-Loire
02 41 51 45 36
charlespyre@hotmail.fr

Du lundi
au samedi :
7h-13h
15h30-20h

Dimanche :
7h30-13h

Fermé
le mercredi

Le Jardin de Varennes

BAR RESTAURANT

Cuisine traditionnelle - Groupes - Entreprises - Familles

Ouvert tous les jours
Le vendredi & le samedi soir :
sur réservation
Fermé le dimanche

10, place du Jeu de Paume
49730 Varennes sur Loire
02 41 51 41 41 - 06 03 87 52 31

Pharmacie Girault
Varennes-sur-Loire
02 41 51 72 28

**Matériel Médical
Orthopédie Générale
Homéopathie**

E-mail : contact@loireinfo.fr
www.loireinfo.fr

RAGOT Mickael

Maintenance et Ventes
1, rue de la Loire
49730
Varennes sur Loire

**02 41 67 07 98
06 08 407 990**

Mabileau Ludovic

06 13 15 09 76
mabileau.ludovic@yahoo.fr

Peinture décoration
Tapisserie
Revêtement de sols et murs
Vitrerie
Ravèlement de façades

6 bis rue de la Loire
49730 Varennes sur Loire

Toitures
CHESNEAUX-RIBAUT

ZINGUERIE - FUMISTERIE
TRAITEMENT DE TOITURES - ISOLATION

**RESTAURATION
DE CHARPENTE
COUVERTURE**

49730 VARENNES/LOIRE
02 41 51 72 18
06 87 33 75 07
Fax. 02 41 67 55 30

LA GRANDE PRAIRIE
ÉLEVEUR DE BOVINS LIMOUSINS

VENTE DIRECTE EN COLIS
Boeuf

N° 6 Rue des basses rues
49730 VARENNES SUR LOIRE
06 46 80 06 72



MAIRIE

22 place du jeu de Paume
49730 Varennes-sur-Loire

*Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
Le samedi de 8 h 30 à 12 h*

Tél. 02 41 51 72 29
mairie-sg.varennes-sur-loire@orange.fr

 Mairie de Varennes-sur-Loire